

Pour son implication dans une affaire de corruption

Arrestation d'un professeur hospitalo-universitaire à Annaba

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7196 - DIMANCHE 1er JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Cercle du Commerce et d'Industrie
algéro-hispanique

Une organisation économique qui se projette sur l'Algérie

P04

**Plus de 50 000 enfants
tués ou blessés
depuis octobre 2023**

Horreur absolue à Ghaza



Lire en page 03

P07

ORAN

INEPS du Nigeria

Une délégation en visite à Oran

Crédit populaire d'Algérie (CPA)

Inauguration de deux nouvelles agences dont une dédiée à la finance islamique

Cour de justice d'Oran

«Le rôle de la médecine légale dans le droit pénal»



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Pour faire face aux tentatives de déstabilisation

Aouchiche met en exergue l'importance d'un front patriotique solide

Le Premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a mis en exergue, vendredi à Alger, l'importance d'un front patriotique solide pour faire face à "toute tentative de déstabilisation" engendrée par les bouleversements que connaît le monde actuellement. Lors de son allocution d'ouverture des travaux de la session ordinaire du Conseil national du parti, le Premier secrétaire national du FFS a affirmé que "tout patriote sincère et soucieux de l'avenir du pays doit faire preuve de lucidité, de détermination et d'unité", affirmant que seul un front patriotique solide et uni peut faire échec à ces entreprises subversives qui ne reculent devant rien. "Les grandes puissances se disputent intérêts et zones d'influence (...) les

instruments de cette soif insatiable d'hégémonie se renouvellent et se diversifient à l'ère des guerres hybrides, mêlant guerres de l'information, pressions économiques, alliances secrètes et guerres par procuration", a-t-il relevé, rappelant à ce titre que "notre pays- cette région charnière au cœur de l'Afrique et de la Méditerranée- n'échappe pas à cette réalité. Il se trouve aujourd'hui la cible d'un acharnement sans merci, de nombreuses convoitises et de toutes les manipulations" visant sa stabilité. Par ailleurs, le Premier secrétaire national du FFS a annoncé que son parti entame, à compter de samedi, "une série de rencontres politiques dans tout le pays, dans l'objectif de préparer rigoureusement notre participation aux prochaines élections législatives et locales".

Exportation

Remise des documents de domiciliation bancaire à des opérateurs économiques



Des opérateurs économiques ont reçu les documents de domiciliation bancaire permettant d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de première nécessité et de faciliter les opérations commerciales, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'opération qui a eu lieu jeudi, a été supervisée par le ministre du Commerce

extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Elle a concerné des opérateurs économiques intervenant dans le domaine de l'importation de la banane, ainsi que des entreprises ayant des contrats avec différents secteurs et entreprises nationales, et ce dans le but de faciliter leurs opérations commerciales et d'assurer un approvisionnement fluide du marché national en produits de première nécessité", ajoute le communiqué.

Front El Moustakbel

Soutien réitéré aux réformes engagées par le président de la République

Le président du Front El Moustakbel, Fatah Boutbig a réitéré, vendredi à Alger, son soutien à toutes les réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du développement du pays, appelant à placer l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération. Lors de l'ouverture des travaux de la 2ème session ordinaire du Conseil national du parti, M. Bout-

big a affirmé que le Front El Moustakbel se considère comme "un soutien fondamental et sincère à toutes les initiatives nationales" et qu'il transcende "les calculs étroits et les égoïsmes pour placer l'intérêt du pays avant tout". Le parti a réaffirmé son engagement à accompagner "les réformes du président de la République, qu'il considère comme une voie véritable vers le progrès et la prospérité du pays".

Crise en Libye

Attaf au Caire pour la réunion ministérielle



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, vendredi, au Caire pour prendre part à la réunion ministérielle du mécanisme tripartite des pays voisins concernant la crise en Libye, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion vise à "relancer ce mécanisme consultatif tripartite, qui ne s'est pas réuni depuis 2019", précise la même source.

"La rencontre de demain constituera une occasion d'échanger les vues sur les moyens et les perspectives d'unification des efforts des trois pays voisins de la Libye, en vue de contribuer à mettre un terme à la division entre frères libyens et de parvenir à un règlement définitif de la crise libyenne, dans le respect de la souveraineté de l'Etat frère de Libye, de la préservation de l'unité de son peuple et de son intégrité territoriale, et en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région", ajoute le communiqué.

Sonatrach

L'ENTP remporte le «Prix du Choix de la Qualité 2025»



L'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), filiale à 100 % du Groupe Sonatrach, a obtenu le prestigieux "Prix du Choix de la Qualité 2025" décerné par l'European Society for Quality Research (ESQR), a indiqué vendredi un communiqué du groupe. Il s'agit du deuxième prix consécutif décerné par la même organisation européenne basée en Suisse, après le "Prix du Meilleur Leadership en Qualité" en 2024 dans le domaine de la "qualité et du leadership". Le prix a été remis au président directeur général de l'ENTP, Abdelghafour Ghellab, lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée, jeudi, au niveau de l'hôtel "Scandic Grand Central" à Stockholm (Suède), en présence des cadres dirigeants de

cette entreprise et de l'Ambassadeur d'Algérie en Suède, précise la même source. Ce prix décerné par l'European Society for Quality Research est une reconnaissance des entreprises qui ont l'éthique et les initiatives qui démontrent un succès exceptionnel dans la gestion de la qualité et qui maximisent le potentiel de leurs services grâce à des pratiques orientées vers la qualité. Il constitue, "une reconnaissance internationale du rôle de leader que joue aujourd'hui l'ENTP dans le domaine de la qualité, témoignant de sa capacité à se démarquer, à innover et à honorer ses engagements envers ses partenaires et clients en adéquation avec la stratégie globale du Groupe Sonatrach et les standards internationaux".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Plus de 50 000 enfants tués ou blessés depuis octobre 2023

Horreur absolue à Ghaza

Par B.Kamel

Quelle journée internationale pour les droits des enfants de Ghaza ? Ce 1er juin 2025 restera unique. S'ils sont encore en vie, en proie à la faim, maltraités, déplacés, les enfants palestiniens de la bande de Ghaza doivent leur salut au Bon Dieu et non à un monde de plus en plus horrible, inhumain et abject. Entre les larmes du représentant de la Palestine à l'ONU et les appels insistants de Amar Benjemaa, le représentant permanent au Conseil de sécurité pour montrer les images terribles d'enfants squelettiques mourant de faim et de femmes dorlotant les chairs de dépouilles de leur fils à Ghaza, la communauté internationale tergiverse encore à stopper la guerre meurtrière d'Israël dans la bande. Des images inhumaines d'un monde ténébreux venu d'ailleurs sur les frappes sionistes durcies et plus violentes que jamais à Ghaza, renvoient à penser que tout ce qui se dit sur les efforts de paix des USA de Trump ne sont que mirage et de la poudre aux yeux. Au moment où l'Algérie ne cesse de plaider une fin de la guerre et l'envoi d'aides humanitaires en urgence vers Ghaza pour sauver les Palestiniens dont enfants et femmes de la misère déchirante et de la précarité, l'occident et ses puissances se muent dans des déclarations de circonstance sans impact aucun car loin de peser réellement devant le dictat du nouveau régime «nazi» de l'orient, Israël. Des images en direct de meurtres prémédités à couper le souffle mais aussi de passivité flagrante et complice des régimes forts du monde. Selon la déclaration du directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbeder, «en l'espace de 72 heu-

res, ce week-end, les images de deux attaques effroyables ont une nouvelle fois illustré les conséquences inhumaines de cette guerre impitoyable menée contre les enfants dans la bande de Gaza. Vendredi, nous avons vu les images des corps calcinés et démembrés des enfants de la famille al-Najjar, retirés des décombres de leur maison à Khan Younès. Les décors sont lugubres. Sur les dix frères et sœurs âgés de moins de 12 ans, un seul aura survécu, grièvement blessé. Lundi dernier, nous avons découvert des images d'un jeune enfant pris au piège dans une école en feu à Gaza. Cette attaque, perpétrée aux premières heures du jour, aurait fait au moins 31 morts, dont 18 enfants. Ces enfants – dont la vie ne devrait jamais être réduite à des chiffres – font désormais partie d'une liste longue et déchirante qui recense des horreurs absolues : violations graves des droits de l'enfant, blocus de l'aide humanitaire, famine, déplacements forcés incessants, destruction des hôpitaux, des réseaux d'approvisionnement en eau, des écoles et des maisons. Autrement dit, c'est la vie même qui est anéantie dans la bande de Gaza. 1309 enfants auraient été tués et 3 738 blessés depuis mars. Au total, plus de 50 000 enfants ont été tués ou blessés depuis octobre 2023. Les enfants rescapés devront-ils eux aussi mourir pour que le monde ouvre grand les yeux sur les exactions de l'ogre sioniste ? Quelle atrocité devra encore être diffusée en direct pour que la communauté internationale se mobilise pleinement, use de son influence et prenne des mesures fortes et décisives pour mettre fin à ce massacre impitoyable d'enfants? L'UNICEF appelle une nouvelle fois toutes les parties au conflit à mettre fin aux violences, à protéger les civils, notamment les enfants, à

respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme, à permettre l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire et à libérer tous les otages. Les enfants de Gaza ont besoin de protection. Ils ont besoin de nourriture, d'eau et de médicaments. Ils ont besoin d'un cessez-le-feu. Mais plus que tout, ils ont besoin d'une action collective immédiate pour mettre fin à cette situation une fois pour toutes». Lors d'une intervention au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York mercredi 28 mai, le représentant de la Palestine Riyad Mansour a fondu en larmes en évoquant le sort des enfants de Gaza. «Les images d'enfants mourant de faim, les images de mères enlaçant les corps de leurs petits immobiles, caressant leurs cheveux, leur parlant s'excusant auprès d'eux, sont insupportables», a dénoncé l'ambassadeur palestinien en sanglotant et en tapant du poing sur la table. «J'ai des petits enfants. Je sais ce qu'ils représentent pour leurs familles (...). Les flammes et la faim dévorent les Palestiniens. C'est pourquoi nous sommes si indignés», a poursuivi le diplomate de 78 ans, la voix tremblante. La situation humanitaire à Gaza va «au-delà de la tolérance humaine» et nécessite une intervention des Nations Unies, estime-t-il. En janvier dernier, Riyad Mansour avait également suscité l'émotion lors d'une session d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU, en lisant la lettre du docteur Mahmoud Abu Nujaila, tué à Gaza. Depuis le début du mois de mai, Israël a intensifié son offensive militaire à Gaza. Ce jeudi 29 mai, la Défense civile de la bande de Gaza a annoncé 44 nouveaux morts dans des attaques israéliennes, dont 23 lors d'une frappe sur une habitation dans le centre du territoire palestinien.

Période des examens de fin d'année

Sonelgaz élabore un programme spécial pour assurer un service de qualité

Les directions de distribution d'électricité et de gaz d'Alger, relevant de la Société Sonelgaz-Distribution, ont élaboré un programme spécial pour assurer un approvisionnement énergétique continu et de qualité pendant la période des examens du Brevet d'enseignement moyen et du Baccalauréat. Dans ce contexte, la Direction de distribution de Sidi Abdellah a affirmé, dans un communiqué, avoir

mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles pour assurer un service continu et de qualité au niveau des sept communes qu'elle couvre à savoir Mahelma, Rahmania, Zéralda, Staoueli, Soudania, Douera et Tassala El Merdja. Ainsi, un programme spécial a été élaboré par la direction, comprenant la mobilisation de 16 équipes d'intervention opérant selon un système de permanence strict 24H/24 et 7J/7,

en prévision de toute urgence. Pour renforcer ses capacités d'intervention, la Direction a également mobilisé trois équipes supplémentaires réparties sur les agences commerciales, chargées des pannes individuelles pour garantir des interventions rapides et immédiates avec la mise à disposition des moyens logistiques et techniques nécessaires pour soutenir toutes les équipes mobilisées sur le terrain.

Pour préserver le bon déroulement de ces examens

L'arsenal juridique récemment renforcé

Garé à ceux qui tenteraient de porter atteinte à l'intégrité des examens de fin d'année ! À quelques jours seulement du début des épreuves, Mohamed Kamel Eddine Toudjini, procureur général adjoint près la cour d'Alger, est revenu sur l'arsenal juridique récemment renforcé afin de préserver le bon déroulement de ces examens. Invité de l'émission L'Invité du jour sur les ondes de la Chaîne 3 de la radio algé-

rienne, M. Toudjini a expliqué que l'amendement de la loi 20-06 du 28 avril 2020 prévoit un durcissement des peines et des amendes à l'encontre des fraudeurs. «Les peines encourues allaient de 1 à 3 ans d'emprisonnement. Elles sont désormais de 5 à 10 ans de prison ferme», a-t-il déclaré, en ajoutant que «ces peines peuvent aller jusqu'à des sanctions criminelles en cas de divulgation et/ou de diffusion des sujets d'examen». Il

a également précisé que les amendes seraient revues à la hausse. Le procureur général adjoint a tenu, toutefois, à rassurer les élèves en précisant que ces sanctions ne les concernent pas directement: «L'élève retrouvé avec une antisèche ou un mot sur son tablier ne sera pas concerné par ces peines», a-t-il affirmé, rappelant que ce type de tricherie fait l'objet de sanctions administratives prévues par le ministère de l'Éducation.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le mouton local toujours trop cher !

L'idée d'importer un gros lot de moutons de l'étranger, visait en premier lieu à casser l'exorbitant prix du mouton. Ce but a-t-il été atteint? Pour le moment, le prix du mouton local est toujours cher, même si un peu moins par rapport à l'année dernière. Serait-il donc prématuré pour émettre un jugement plus impartial? Nous sommes à juste une semaine du jour «j». D'ici là, on pourrait apporter les jugements appropriés. Pourquoi ? Parce que de tradition le grand jeu des prix se faisait surtout au cours de la semaine précédant le jour de la fête, principalement la veille. Vue l'importante quantité de moutons importée de l'étranger, une considérable portion de la population algérienne a largement bénéficié de cette opportunité. Le fait que jusqu'à là le prix du mouton local n'a pas bougé ou timidement baissé, cela pourrait expliquer une chose! C'est que le mouton local est toujours convoité. Autrement dit, c'est qu'il y aurait également une importante portion d'Algériens qui n'est pas du tout intéressée par le mouton importé. Ils ne sont pas inquiets au sujet du prix élevé. De toute façon, le recours par les pouvoirs publics à l'importation du mouton est une bonne initiative ; bien qu'elle porte en elle-même quelques déficiences, généralement imputées à la mauvaise gestion du long processus d'importation et de la distribution. A notre avis, l'année prochaine les professionnels en charge de l'importation et de la vente des moutons auront acquis plus d'expérience à la lumière des insuffisances et des revers constatés cette année. Chaque année l'on apprend un peu plus et notre expérience se confirme avec le temps. L'importation du mouton n'aura pas un seul but, comme l'on pourrait le croire ! L'autre bienfait consiste, surtout, à préserver le cheptel ovin national de la diminution du nombre de têtes. A savoir que l'Algérie possède les meilleures races ovines du monde. Toutefois, nous pouvons remarquer que même à trois milles dinars le kg, cela n'a pas empêché certains algériens à consommer la viande rouge ovine de façon quotidienne. Et même les boucheries qui vendent ce genre de viande n'ont jamais baissé le rideau par manque de clientèle ou par une quelconque récession dans la vente. Nous souhaitons que les pouvoirs publics vulgarisent l'importation de l'ovin, du bovin et du caprin, bien sûr, en gardant une haute vigilance contre les maladies contagieuses et les épidémies qui pourraient s'y introduire, sans faire attention et décimer le cheptel national...

Transport routier à Constantine, Oran et Annaba 108 nouveaux bus de fabrication locale en renfort

Le parc de bus des entreprises publiques de transport routier sera renforcé, au cours de l'année 2025, par 108 nouveaux bus de fabrication locale, et ce dans trois grandes wilayas, a indiqué, jeudi au Conseil de la nation, le ministre des Transports M. Saïd Sayoud. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du gouvernement, M. Sayoud a précisé que dans le cadre du programme de renouvellement du parc national de véhicules de transport des voyageurs, il sera procédé "dans une première phase" au cours de cette année, au renforcement des entreprises publiques de transport routier de Constantine, Oran et Annaba, par 108 bus actuellement en cours de fabrication à l'unité de Rouïba relevant du secteur des industries militaires. A ce titre, les entreprises publiques de transport routier ont besoin de plus de 1760 nouveaux bus, a fait savoir le ministre, ajoutant que le secteur oeuvre à répondre à ces besoins par la fabrication locale, tant au niveau des unités relevant des industries militaires que de celles du secteur privé.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP+ sous haute tension

Alors que l'OPEP+ s'apprêtait à se réunir ce samedi, les marchés pétroliers retiennent leur souffle face à une possible hausse de production plus importante qu'anticipé, dépassant les 411 000 barils par jour prévus initialement. Selon Bloomberg, l'Arabie saoudite envisagerait cette stratégie pour sanctionner des membres non-conformes comme le Kazakhstan, accusé d'avoir produit 300 000 barils par jour au-dessus de son quota, relaye l'AFP via xtb.com. Vendredi, les cours ont clôturé en légère baisse : le Brent a perdu 0,39 % à 63,90 dollars, et le WTI 0,25 % à 60,79 dollars, en réaction à ces spéculations. Cette pression baissière s'ajoute à des augmentations de production déjà entamées depuis mai par huit membres de l'OPEP+, confirmées par Reuters, qui indique que l'organisation pourrait prolonger cette dynamique en juillet. Les analystes anticipent une poursuite de la baisse des prix. Un sondage Reuters mené auprès de 40 économistes révisé à la baisse les prévisions pour 2025 : 66,98 \$ pour le Brent et 63,35 \$ pour le WTI, contre respectivement 68,98 \$ et 65,08 \$ estimés en avril. La hausse de l'offre combinée à une demande atone en raison des tensions commerciales et de la transition énergétique pèse sur les perspectives. Selon Tobias Keller d'UniCredit, les conflits commerciaux restent un frein structurel à la demande de carburant, malgré un certain apaisement des relations entre les États-Unis et leurs partenaires. De son côté, Norbert Ruecker de Julius Baer souligne que la croissance de la demande provient désormais essentiellement des pays producteurs, alors que les grandes économies consommatrices, comme la Chine et les États-Unis, réduisent leur dépendance au pétrole. Enfin, la situation géopolitique reste un facteur de soutien temporaire aux prix. Comme l'indique Commerzbank, la suspension des activités de Chevron au Venezuela et la montée des tensions entre Trump et Poutine entretiennent une prime de risque, bien que largement intégrée selon les analystes interrogés par Reuters.

Recrutement à Algérie Poste Plus de 182.000 candidats retenus pour l'épreuve écrite numérique

Algérie Poste (AP) a annoncé jeudi, dans un communiqué, que plus de 182000 candidats ont été retenus pour passer l'épreuve écrite numérique, prévue samedi, dans le cadre de son plan de recrutement visant à pourvoir 498 postes à travers le territoire national. "Dans le cadre de sa politique de renforcement des effectifs, Algérie Poste a lancé son vaste plan de recrutement fin janvier 2025 pour pourvoir 498 postes à travers le territoire national", précise la même source, ajoutant que cette "campagne de grande envergure a attiré 259384 postulants via la plateforme digitale dédiée careers.poste.dz". Selon AP "à l'issue d'un processus de sélection rigoureux, respectant les critères d'éligibilité, 182014 candidats ont été retenus pour passer l'épreuve écrite numérique prévue le 31 mai 2025, répartis sur 809 centres d'examen à travers le pays". Toutefois, Algérie Poste invite les candidats n'ayant pas encore reçu leur convocation par e-mail, à la télécharger directement depuis la plateforme officielle, soulignant "l'impératif de se munir de cette convocation le jour de l'examen et de vérifier attentivement le lieu et l'horaire indiqués". L'entreprise postale rappelle que les profils ciblés par cette campagne de recrutement concernent "413 chargés de la clientèle, 3 opérateurs postaux, 30 facteurs, 37 chauffeurs poids-lourds et 15 chauffeurs de direction". Ce recrutement s'inscrit "dans une dynamique d'amélioration continue des prestations visant à optimiser la gestion des structures postales et renforcer la proximité avec les citoyens", ajoute Algérie Poste, "réaffirmant son engagement en faveur de la transparence, de l'équité et de l'égalité des chances pour tous les candidats".

Cercle du Commerce et d'Industrie algéro-hispanique Une organisation économique qui se projette sur l'Algérie

Par Charef Kassous

Après vingt-neuf mois de gel commercial entre l'Algérie et le Royaume d'Espagne, le déblocage vient pour faire bouger les lignes des échanges par la mise sur pied de nouveaux mécanismes visant une reprise salutairement fructueuse. Le CCIHA (Cercle du Commerce et d'Industrie Hispano-Algérien), une organisation économique mixte vient de naître à Alicante (Espagne). Ce nouvel organe est donc une plateforme créée pour promouvoir les opportunités d'échanges commerciaux et d'investissements dans divers domaines entre les opérateurs économiques des deux rives. Cette opportunité de rapprochement algéro-hispanique s'inscrit dans les traditions des relations entre les deux pays avec une vision adaptée aux défis du XXI siècle tels la promotion du climat des affaires, le développement économique et l'innovation. Dans une conjoncture toute particulière sur les contours du bassin méditerranéen, l'Algérie et l'Espagne tendent à renforcer la coopération à

travers des accords bilatéraux qui promettent d'impulser les investissements dans les secteurs stratégiques tels l'énergie, la construction, les travaux publics et l'agroalimentaire. Ces accords porteront sur diverses mesures clés visant à faciliter l'activité des entreprises des deux pays voisins. Il s'agit, en effet, de réduire les barrières commerciales par des mesures incitatives dans les échanges commerciaux pour la création de sociétés désireuses de s'installer en Algérie et enfin la création d'un forum d'affaires annuel regroupant les opérateurs économiques des deux rives afin d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement. Lors de la présentation de ce nouvel organe qui est le «CCIHA», le porte-parole du ministère espagnol du commerce extérieur assure que cet accord ouvre un éventail de possibilités aux entreprises espagnoles qui cherchent à s'investir en Algérie. Et d'ajouter : «Nous sommes face à une réelle opportunité pour consolider notre présence dans ce pays». Ce responsable a aussi affirmé que les entreprises espagnoles spécialisées dans les infrastructures, les

énergies renouvelables, la manufacture et le chemin de fer seront les premiers bénéficiaires de cet accord. Il y a lieu de souligner que l'un des atouts majeurs est la proximité de l'Algérie par rapport à la péninsule ibérique. Mr Djamel Eddine Bouabdallah, président du CCIAE, déclare que la proximité reste un atout majeur qui offre un cadre économique appellatif pour lequel il faut considérer l'opérateur économique algérien, non pas comme un client, sinon comme un vrai partenaire. Annonçant sa naissance, le CCIHA a participé à la «VIIIème FERIA DE VALENCIA» des Affaires et de l'Investissement par un stand spécial «Argelia», tenu les 21 et 22 mai 2025. Aujourd'hui, faut-il le rappeler, la conjoncture actuelle fait de l'Algérie un acteur vital au cœur des aspirations économiques espagnoles. Afin de consolider cette démarche et relancer le partenariat, les échanges commerciaux et les investissements, le CCIHA et la Chambre du Commerce, d'Industrie et de Navigation d'Alicante organisent, du 15 au 17 juin 2025 à Alger une rencontre entre opérateurs économiques espagnols et algériens.

Foncier agricole Près de 2 millions de visiteurs au géoportail «Fada El Djazair» depuis mars 2024

Près de deux (2) millions de personnes ont consulté le portail géographique "Fada El Djazair", dédié au foncier agricole en Algérie, depuis son lancement en mars 2024, a révélé, jeudi à Blida, son responsable, Salim Houasnia. Depuis son lancement en mars 2024, le géoportail "Fada El Djazair", assurant des services dans le domaine du foncier, a été consulté par près de deux (2) millions de visiteurs, soit une moyenne de 3.000 visiteurs/jour, a indiqué à l'APS, M. Houasnia, en marge d'une journée d'étude régionale sur le thème des "litiges du foncier agricole". Il a estimé que le nombre d'utilisateurs enregistré en

une seule année "traduit le succès de ce géoportail, mais aussi l'intérêt des citoyens et des professionnels pour ce portail, grâce aux facilités qu'il leur offre dans la délivrance de leurs documents fonciers ou l'obtention d'informations relatives à ce domaine". Ce portail permet à ses utilisateurs de télécharger des documents cadastraux et fonciers durant tous les jours de la semaine, sans avoir à se déplacer au siège de la conservation foncière. Il permet, également, de réduire le délai d'obtention de ces documents, qui passe d'un mois à huit (8) jours, selon les explications de M. Houasnia. Le géoportail "Fada El Djazair" assure à ses utilisateurs

(entre citoyens et professionnels) plusieurs services liés à la recherche et à la visualisation de données géographiques de référence, englobant des informations telles que la donnée cadastrale et foncière sur l'ensemble du territoire nationale. Ces services sont fournis à titre gratuit, exception faite pour la délivrance de la documentation cadastrale et foncière, qui est accessible via un système de paiement électronique. Le ministère des Finances a lancé en mars 2024 le portail géographique "Fada El Djazair", un moteur de recherche spécialisé dans le domaine foncier, assurant divers services aux citoyens et aux professionnels.

Pour accroître les capacités de transformation et d'exportation Des experts appellent à renforcer la coopération entre les secteurs agricole et industriel

Des participants à un atelier sur l'industrie agroalimentaire, organisé jeudi à Alger, ont appelé à la nécessité de renforcer les capacités de production des produits agricoles transformables et d'élargir les superficies qui leur sont consacrées, soulignant l'importance d'une coordination étroite entre les secteurs agricole et industriel à toutes les étapes de la chaîne de production. L'atelier s'est tenu en marge de la 23e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (SIPSA-Filaha), dont les activités ont débuté le 26 mai et s'achèvent aujourd'hui. Les intervenants ont insisté sur l'importance d'une exploitation optimale et rationnelle des ressources disponibles, notamment des produits agricoles des-

tinés à la transformation, tout en renforçant la coopération entre agriculteurs et transformateurs. L'objectif est d'assurer la complémentarité des différentes étapes de production, depuis la cultivation jusqu'au produit final, permettant ainsi de créer de la valeur ajoutée et de faciliter l'accès aux marchés extérieurs de manière plus efficace. Dans ce cadre, le président du Conseil national interprofessionnel de la filière tomate, Mustapha Mazouzi, a indiqué que cette filière avait enregistré un rendement significatif au cours des dernières années, permettant d'atteindre l'autosuffisance, avec une perspective d'exportation au vu de la demande croissante à l'international. Il a également appelé à élargir les activités de transformation pour inclure le séchage et l'extraction de jus de

tomate, afin de dynamiser l'économie et de réduire la pression sur les chambres froides. Il a souligné, en outre, l'importance de conclure des partenariats et des accords de coopération dans les domaines de la recherche et de la formation avec les universités, les centres de formation professionnelle et les instituts de recherche, afin de suivre les évolutions du secteur et d'améliorer la rentabilité des projets de transformation agricole. De son côté, le président de la chambre d'agriculture de la wilaya d'El Tarf, Sassi Labadlia, a exposé les diverses potentialités agricoles de la wilaya, notamment dans la production de tomates, d'agrumes, d'arachides, d'arbres fruitiers et dans l'apiculture. Il a souligné la nécessité d'intégrer la recherche scientifique pour soutenir ces filières stratégiques.

Campagne nationale «Non à la destruction des cahiers» Le ministère de l'Education salue l'adhésion positive

Le ministère de l'Education nationale a salué, mercredi, l'adhésion positive à la campagne nationale "Non à la destruction des cahiers", ce qui reflète une prise de conscience collective quant à l'importance de respecter les efforts de promotion du système éducatif. "Suite à l'interaction positive avec les initiatives visant à ancrer des comportements éducatifs sains et à renforcer la culture citoyenne en milieu scolaire, le ministère constate avec fierté et considération l'adhésion large et fructueuse à la campagne nationale +Non à la destruction des cahiers+, laquelle reflète une prise de conscience collective profonde quant à l'importance de préserver la symbolique éducative des fournitures scolaires et de respecter les efforts de l'Etat et de la société dans la promotion du système

éducatif", lit-on dans un message de remerciement et de considération adressé par le ministère à la famille éducative. Le ministère de l'Education nationale a salué tous les élèves ainsi que leurs parents pour "leur discipline et leur engagement positif " envers le message de la campagne, mais aussi l'ensemble des membres de la famille éducative pour "les efforts tangibles déployés sur le terrain, en classe et dans les établissements scolaires". Le ministère a loué en outre le rôle joué par l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et l'ensemble des associations et organismes locaux, qui ont assuré "un soutien sur le terrain et un accompagnement efficace pour le succès de cette campagne", saluant également "le rôle pivot" des associations nationales de parents d'élèves, agréés par le secteur,

ayant intensifié leurs activités de sensibilisation au sein des quartiers et des écoles. La tutelle a également remercié tous les partenaires sociaux qui ont œuvré à "la concrétisation de la campagne dès le premier jour", soulignant le "rôle prépondérant" des associations des parents d'élèves dans cette opération. Le ministère a précisé que cette campagne "n'est pas une simple activité conjoncturelle, mais plutôt un effort éducatif significatif ayant donné la véritable image de l'école algérienne, en tant qu'espace de création d'espoir, de consécration des valeurs et de formation d'un individu conscient et responsable", ajoutant que ce genre d'initiatives revêt "une importance éducative et sociétale, qui renforce l'esprit de solidarité nationale et encourage à respecter le système éducatif et sa composante".

Protection de l'enfance

Le plan national 2025-2030 en phase finale d'élaboration

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé que le plan national pour l'enfance (2025/2030) était actuellement en phase finale d'élaboration. A la veille de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 1er juin de chaque année, Mme Cherfi a souligné dans une déclaration à l'APS, que ce plan, élaboré par l'Organe National de la Protection et de la Promotion de l'Enfance (ONPPE) en coordination avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et avec la contribution des secteurs concernés, "englobe tous les axes et aspects liés à la protection et à la promotion de l'enfance, pour une meilleure prise en charge de cette catégorie". Elle a précisé, dans ce cadre, que l'élaboration de ce plan a été confiée à une commission installée à la fin de l'année 2023, regroupant des départements ministériels, des représentants des corps de sécurité et d'associations activant dans le domaine, des experts et des spécialistes. La commission

s'est attelée, a-t-elle ajouté, à l'élaboration de ce plan qui définit les axes stratégiques pour une meilleure prise en charge de l'enfance, conformément aux objectifs de développement durable. Mme Cherfi a rappelé "la place importante" de l'enfance dans les politiques nationales, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle a, en outre, rappelé les acquis réalisés dans ce domaine, sur les plans législatif et institutionnel, estimant que les mesures prises pour la protection et la promotion de l'enfance "ont été, considérablement, renforcées, notamment ces dernières années". Concernant les mécanismes mis en place, Mme Cherafi a évoqué la Constitution de 2020, qui a consacré le principe de "l'intérêt suprême de l'enfant", à travers le renforcement des droits de cette catégorie, ajoutant que les programmes nationaux placent la famille au cœur des priorités, en tant que principal cadre d'accueil de l'enfant. La responsable a également évoqué les

assises régionales sur l'enfance organisées, récemment, en préparation des deuxièmes assises nationales prévues avant la fin de l'année en cours, et sanctionnées par une série de recommandations concernant l'enfance, prises en compte dans l'élaboration du Plan national pour l'enfance. Elle a, aussi, rappelé que l'Algérie a ratifié toutes les conventions internationales relatives à l'enfance, soulignant qu'elle "place les droits fondamentaux de l'enfant au centre de ses préoccupations", notamment ceux liés à l'obligation et à la gratuité de l'enseignement et aux soins de santé, en assurant les mesures de protection et d'accompagnement psychologique et social de tous les enfants. La même responsable a insisté, par ailleurs, sur l'importance de protéger les enfants de l'impact négatif des technologies modernes sur leur santé physique et psychologique, rappelant le projet de la cellule de veille qui sera lancé prochainement, pour garantir un usage sûr et sécurisé de l'internet par cette catégorie.

Lutte contre les maladies à transmission hydrique

Nécessité de renforcer les systèmes de veille sanitaire

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa a souligné, jeudi à Tlemcen, l'importance de renforcer et de moderniser les systèmes de veille sanitaire dans la lutte contre les maladies à transmission hydrique. Lors de l'ouverture des travaux d'un colloque consacré à la prévention de ces maladies, M. Djamaa a soutenu que "l'établissement de bases solides dans la prévention des maladies à transmission hydrique nécessite le renforcement et la modernisation des systèmes de veille sanitaire, afin de permettre une alerte précoce et une intervention rapide face aux risques menaçant la santé des citoyens et l'environnement, tout en approfondissant la coordination intersectorielle et en renforçant le travail de terrain". Il a souligné que son mi-

nistère a adopté plusieurs mécanismes réglementaires pour faire face aux risques sanitaires liés à la pénurie d'eau, notamment par la création d'une Commission nationale de prévention et de lutte contre les maladies à transmission hydrique en coordination avec les ministères concernés. Cette commission a mis en place des mesures concrètes ayant permis de contenir la propagation de ces maladies et de maîtriser le traitement des foyers d'épidémies dès leur apparition, tout en assurant un suivi de leur évolution géographique via un dispositif de veille et de surveillance, ce qui a permis d'atténuer leur impact négatif sur la santé publique. Le même responsable a également indiqué que le ministère de l'Intérieur accorde une grande importance à la problématique des maladies à transmission hydrique et oeuvre à assurer les con-

ditions adéquates et les moyens nécessaires pour améliorer le cadre de vie des citoyens, notamment par l'allocation de financements annuels dans le cadre des budgets locaux, de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ainsi que des programmes locaux de développement, visant à améliorer la gestion des déchets, l'hygiène de l'environnement, l'accès à l'eau potable et l'assainissement. Cette rencontre s'est tenue à l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville "Abdelmadjid Meziane" de Tlemcen, à l'occasion de la clôture de la première phase d'un cycle national de formation destiné aux cadres des collectivités locales chargés des bureaux d'hygiène communaux. Elle a vu la participation des walis de Tlemcen, Tiaret et Sidi Bel-Abbès, ainsi que la secrétaire générale de la wilaya d'Aïn Témouchent.

DGSN

Dispositif sécuritaire spécial en prévision de l'examen du BEM

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un dispositif sécuritaire spécial en prévision de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) qui débutera dimanche, a indiqué, vendredi, un communiqué de ce corps de sécurité. "A la veille du coup d'envoi des épreuves de l'examen du BEM (session juin 2025), la DGSN a mis en place une série de mesures pour sécuriser les centres d'examen situés dans le territoire de compétence sur tout le territoire national", a précisé le communiqué. Ce dispositif sécuritaire prévoit, selon la même source, "le renforcement de patrouilles pédestres et motorisées par les brigades opérationnelles de la Sûreté nationale, pour veiller à la fluidité du trafic routier et faciliter la circulation, notamment à travers les axes routiers menant aux centres d'examen, en sus du déploiement de formations sécuritaires qui veillent à accompagner l'opération de transport des sujets des examens".

BEM session juin 2025

Plus de 5.000 détenus concernés par l'examen

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a recensé plus de 5000 détenus concernés par l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), au titre de la session juin 2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Justice. "Dans le cadre de la participation des détenus à l'examen du BEM prévu du 1er au 3 juin 2025, 56 centres d'examen officiels ont été agréés au sein des établissements pénitentiaires, et ce sous la supervision et l'organisation du ministère de l'Education nationale et de l'Office national des examens et concours (ONEC)", précise-t-on de même source. "Au titre de l'année scolaire 2024-2025, 5059 détenus, dont 57 femmes et 20 mineurs, ont été recensés pour passer cet examen qui se déroulera dans les établissements pénitentiaires agréés comme centres d'examen, en présence des procureurs généraux", conclut la même source.

Pour son implication dans une affaire de corruption Arrestation d'un professeur hospitalo-universitaire à Annaba

Les services de la Gendarmerie nationale d'Annaba ont arrêté un médecin exerçant au centre hospitalo-universitaire (CHU) "Ibn Rochd" pour son implication dans une affaire de corruption, a indiqué, vendredi, un communiqué de ces services. Dans le cadre des efforts continus déployés par les services de la Gendarmerie nationale pour lutter contre toute forme de corruption, notamment celles liées à l'abus de fonctions, les éléments du service de recherche et d'investigation relevant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Annaba ont procédé à l'arrestation d'un professeur hospitalo-universitaire, titulaire du grade de "professeur" en chirurgie orthopédique et exerçant au CHU "Ibn Rochd" pour son implication dans une affaire de corruption, a précisé la même source. Les faits remontent à la réception par les services de la GN d'une plainte officielle faisant état du chantage exercé par le mis en cause sur un patient à qui il a exigé un avantage indu en contrepartie d'une intervention chirurgicale. Ainsi, le même service a ouvert une enquête approfondie sous la supervision des juridictions compétentes, et a mis en place un plan bien ficelé ayant permis l'arrestation du suspect.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA D'EL-HASSASNA
COMMUNE D'EL-HASSASNA

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIS: 096220109028236
NIF: 42200200002004401009

En application des dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'APC de la commune de EL- HASSASNA informe les soumissionnaires participants aux offres des opérations publiées par avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°06 /2025 dans les journaux nationaux :

(2025/04/ 03 بريدة الجمهورية تاريخ ET CARREFOUR D'ALGERIE EN DATE 27/03/2025)

L'avis d'annulation de l'attribution provisoire les journaux nationaux :

(2025/04/ 20 بريدة الجمهورية تاريخ ET CARREFOUR D'ALGERIE EN DATE 20/04/2025)

N°	Intitulé De L'opération	Entreprise Retenu	NIF	Montant DA Après correction	Note	Delai De Réalisation	O.B.S
01	* OUVERTURE ET ENTRETIEN LES PISTES : LOT N°01 : OUVERTURE ET ENTRETIEN D'UNE PISTE RELIANT LA CW 09 ET CW 10 A BEKRIATE SUR 5.6 KM	KIOUR REDOUANE ABDELKRIM	17920010298514902000	17.304.980.00 DA	35	02 MOIS ET 20 JOURS	ANNULATION SUITE LE DÉSISTEMENT N°19 EN DATE DU 20/05/2025

N.B : les soumissionnaire sont invites de se rapproche apurés de la commune de el-Hassasna (bureau des marchés) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis l'attribution provisoire a prendre connaissance des résultants détaillés et peuvent adresser leur recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis .

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008335 01.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Wilaya d'Oran
Daïra d'Oran
Commune d'Oran
Service Des Contrats et Marchés

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux dispositions de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales aux marchés publics, l'Assemblée Populaire Communale d'Oran publie les résultats de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/2025 relatif à :

Maintenance du matériel roulant (lourd , léger et engin)
de la Commune d'Oran

Suite à la séance de la Commission d'Ouverture des plis techniques et financiers en date du 08/05/2025.

Après évaluation des offres techniques par la Commission compétente en date du 19/05/2025 à 10h : 00 et financières en date du 19/05/2025 à 11h .

L'attribution provisoire est prononcée au profit de l'entreprise suivante :

L'intitulé de l'opération	L'entreprise retenue	Montant	Délai	Nif	Critères de choix
Maintenance du matériel roulant (lourd , léger et engin) de la Commune d'Oran	BERREZOUG Zohra	18 055 200 ,00	15 Jours	26227190002716813100	Offre plus avantageuse

Tous les soumissionnaires pour ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution soit au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux et ce conformément à l'article N°82 du décret présidentiel 15/247 daté le 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et les délégations des services publics ,et conformément à l'article N°56 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. les soumissionnaires intéressés doivent se rapprocher au près de nos services, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

M. LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008298 01.06.2025



Groupe d'Infrastructures de Travaux Routiers et d'ouvrage d'Arts « GITRA »
EPE/S.P.A. au capital social de : 14.550.000.000 DA



ENTREPRISE DES GRANDS TRAVAUX DE L'OUEST
E.P.E./S.P.A au capital social de : 388.900.000,00 DA
Arbal sur le coté gauche de l'inte'section de la RN 04 et de la route
mennant à Taфраoui de l'APC D'EL kerma ORAN
B.P. : N° 9005 El-Makari - Tél: 0661.24.65.93
Fax : 041/18.79.87 - Email: egtodg@outlook.fr
R.C. : 98B0102744 - N.I.F. : 099831010274417

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/EGTO/GITRA/PLAGES-EST/2025

L'Entreprise des Grands Travaux de l'Ouest (E.G.T.O) lance un avis d'appel d'offres national restreint portant sur :

Travaux d'aménagement et d'équipement des plages dans les communes côtières de la zone Est, précisément dans les communes d'Arzew, Gdyl et Bir El Djir.

Seul les soumissionnaires qui répondent positivement à l'exigence technique cites dans le cahier des charges sont autorisées à soumissionner,

Les soumissionnaires qualifiées en bâtiment / travaux publics peuvent retirer le cahier des charges auprès l'entreprise des grands travaux de l'ouest E.G.T.O/Direction Commerciale, sise à Arbal sur le coté gauche de l'intersection de la RN 04 et de la route menant à Taфраoui de l'APC D'EL kerma ORAN

Contre versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) dinars algériens.

Ce paiement s'effectuera sur place contre reçu officiel.

- La durée de préparation de l'offre est cinq 05 jours des la première parution de l'avis d'appel d'offre.

- L'offre doit être présentée sous doubles enveloppes :

L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant la mention :

(Avis d'appel d'offres national restreint N°01/EGTO/GITRA/PLAGES-EST/2025.
A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS).

- Le dépôt des offres devra être effectué le jour concerné au plus tard à 13 H00 et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 H 30 à l'adresse susvisée en une seule séance (offre technique et financière) en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531100492 01.06.2025

REPUPLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE BOUKADER
COMMUNE DE BOUKADER



MATRICULE FISCALE DE LA COMMUNE N°= 098502129066125

AVIS - D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 65 ALINEA 02 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16 /09/ 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC, LE PRESIDENT DE L'A.P.C DE BOUKADER ,INFORME L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRE AYANT PARTICIPE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 04/2025 PARUE DANS (EL MODJTAMAA)EN LANGUE NATIONALE EN DATE DU 20/04/2025 ET DANS (LE CARRFOUR D'ALGERIE) EN LANGUE ETRANGERE EN DATE DU 21/04/2025 AINSI QUE LE BOMOP .
ANNONCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE POUR LA REALISATION DU PROJET SUIVANT :

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	MONTANT DE L'OFFRE RECTIFIE EN TTC (DA)	DELAI DE REALISATION	CRITERES DE CHOIX
REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A BOUACHERIA (oueled kadour+ maamrya) tranche 1	BAHI AZZOUHOUM MOURAD NIF: 179022000149192	30.463.393,10	30.463.393,10	06 MOIS	l'offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre la moins-disante, parmi les offres pré- qualifiées techniquement

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES, SERONT INVITES, DANS LE MEME AVIS, A SE RAPPROCHER DU SERVICE CONTRACTANT, AU PLUS TARD TROIS (3) JOUR A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ, A PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES PAR ÉCRIT.

LES SOUMISSIONNAIRES CONTESTANT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNE DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LA PRESSE.

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 82 DU DÉCRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16 /09/ 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC.

LE PRESIDENT D'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531008232 01.06.2025

INEPS du Nigeria

Une délégation en visite à Oran

Une délégation de l'Institut national des études politiques et stratégiques (INEPS) du Nigeria a effectué, vendredi, une visite à plusieurs structures et établissements dans la wilaya d'Oran. Au début de la visite, la délégation s'est rendue à la zone industrielle d'Arzew, où elle a visité le complexe algéro-omanais des engrais et a suivi une présentation sur les capacités de cette entreprise qui produit de l'urée et de l'ammoniac. Au complexe de liquéfaction de gaz (GNL 3), des cadres de Sonatrach ont présenté les techniques de liquéfaction, de stockage et de transport du gaz, à la délégation nigériane qui a assisté, à cette occasion, au processus de chargement du gaz naturel liquéfié (GNL) à bord d'un méthanier. Le directeur des études et de la recherche à l'institut national d'études de stratégie globale (INESG), Djamel Zellagui a souligné, dans une déclaration à la presse, qu'un partenariat stratégique unit l'Algérie et le Nigeria, particulièrement dans le domaine des hydrocarbures. Les deux pays étant des producteurs gaziers de premier plan. De son côté, le chef de la délégation et directeur de l'administration à l'INEPS du Nigeria, Su-



leiman Muhammad Kabir, a indiqué que la délégation a visité plusieurs régions en Algérie, ce qui lui a permis de découvrir les potentialités dont regorge l'Algérie dans les domaines de l'économie verte et bleue, soulignant que la délégation nigériane est en Algérie pour l'étude et la formation, notamment en ce qui concerne l'économie verte et le développement durable. Il a ajouté que les opportunités de coopération entre les deux pays sont nombreuses, rappelant que le Nigeria aspire à coopérer avec l'Algérie pour l'extension du gazoduc destiné à transporter le gaz

nigérian vers l'Europe. Exprimant son souhait de consolider les relations entre les deux pays dans le domaine économique, de manière à servir les deux parties, il a fait savoir qu'il a été impressionné par les réalisations de l'Algérie dans le domaine de l'économie verte, particulièrement pour ce qui est de "Sonatrach qui a beaucoup investi dans les technologies respectueuses de l'environnement". La délégation a également visité l'établissement pénitentiaire "Etablissement en milieu ouvert" à Misserghine, où les détenus pratiquent des activités agricoles et de pisciculture.

Cour de justice d'Oran

Journée d'étude sur «le rôle de la médecine légale dans le droit pénal»

Le rôle de la médecine légale dans le droit pénal a été au centre d'une journée d'étude organisée jeudi au siège de la Cour de justice d'Oran, en présence de médecins, de juristes, de professeurs et d'étudiants. Organisée par l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", en collaboration avec la Cour de justice d'Oran et l'Ordre des avocats de la région d'Oran, cette rencontre a mis en lumière le lien étroit entre le droit pénal et la médecine légale, un outil scientifique essentiel dans les enquêtes criminelles. Le président de la Cour de justice d'Oran, Djilali Bouterfas, a abordé le rôle essentiel que joue la médecine légale dans l'accompagnement de plusieurs secteurs, en particulier celui de la justice, en fournissant les informations médicales nécessaires pour renforcer les dossiers judiciaires et déterminer les responsabilités dans les crimes, relevant que "les rapports de la médecine légale sont souvent décisifs dans les affaires judiciaires". Selon le même responsable, l'Algérie compte pas moins de 420 médecins légistes qui assistent les services de sécurité et de justice dans la résolution d'affaires criminelles. Il a mis en avant le caractère indispensable de cette spécialité dans de nombreux types de crimes, notamment ceux liés à la violence, aux atteintes à la pudeur ou à d'autres infractions où la médecine légale joue un rôle central dans l'établissement des faits. Pour sa part, le procureur général près la Cour de justice d'Oran, Nouredine Mahboubi, a indiqué que "la justice a constamment recours à la médecine légale pour élucider les affaires

complexes et trouver des solutions juridiques, tant au niveau de la qualification que des issues judiciaires des dossiers". De son côté, le bâtonnier des avocats de la région d'Oran, Maître Omar Bergham a estimé que "l'expertise médicale est un moyen de preuve soumis à l'appréciation du juge. Toutefois, l'éclairage qu'apporte cette expertise – souvent méconnue des avocats– incombe au médecin légiste, qui facilite la tâche à toutes les parties en litige, dans un souci de justice". Pour sa part, le directeur de l'Institut de criminologie de l'Université d'Oran 1, Mohamed El Amine Adda Bouhedda, a précisé que la médecine légale fournit des détails précis pouvant modifier le cours d'une enquête criminelle, soulignant que "les preuves apportées par les médecins légistes peuvent être déterminantes pour une condamnation ou un acquittement. Cela confère une grande responsabilité au médecin lé-

giste, qui doit toujours être à l'avant-garde des avancées scientifiques et technologiques". Le même responsable a affirmé que "les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, tels que les cybercrimes, les homicides, les viols et les agressions sexuelles, sont en augmentation. Cela nous impose d'être constamment prêts à les affronter avec des méthodes innovantes et des technologies modernes, notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle, tout en assurant une formation continue". Lors de cette rencontre, plusieurs communications ont été présentées, abordant "La prise en charge des victimes d'agressions sexuelles au service de médecine légale du CHU d'Oran", "L'expertise médico-légale dans les crimes de sang", "La contribution des analyses ADN à la résolution des crimes" et "L'expertise psychologique et son impact sur la décision judiciaire", entre autres.

Crédit populaire d'Algérie (CPA)

Inauguration de deux nouvelles agences dont une dédiée à la finance islamique

Deux nouvelles agences du Crédit populaire d'Algérie (CPA) ont été inaugurées jeudi à Oran, dont une dédiée exclusivement à la finance Islamique. Les cérémonies d'inauguration des deux agences ont été présidées par le Directeur général du CPA, Ali Kadri. Dans le cadre de sa stratégie d'expansion et de renforcement de sa proximité avec la clientèle, le CPA a officiellement ouvert jeudi à Oran une troisième agence entièrement consacrée à la finance Islamique "Maraval 512", en plus de l'ouverture d'une nouvelle agence "Sidi Chami 461", a-t-on indiqué sur place. "Cette initiative témoigne de la volonté de la Banque de renforcer sa présence à l'échelle nationale et de proposer des solutions financières en adéquation avec les attentes et activités de sa clientèle, qu'il s'agit de particuliers, professionnels ou entreprises, en proposant une large gamme de produits et services bancaires conventionnels et islamiques conformes aux préceptes de la charia", a-t-on encore souligné. Avec l'implantation de ces deux nouvelles agences, le CPA entend faire valoir ses atouts dans cette wilaya à potentialités multiples, en contribuant notamment à l'effort de bancarisation tout en s'imposant comme partenaire financier fiable, à même d'accompagner les investisseurs dans la réalisation de leurs projets, à travers des montages financiers à la hauteur de leurs ambitions, a-t-on fait savoir. A travers l'agence "Maraval 512", dédiée exclusivement à la finance Islamique, la gamme de produits et services finance islamique proposée par le CPA répondrait aux besoins de l'ensemble des segments du marché, a-t-on souligné de même source, ajoutant qu'elle comprend également une offre diversifiée de solutions de dépôt et de financement. Les solutions de dépôt concernent le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement non-restreint "Tanmiya", le livret d'épargne non rémunéré "Idikhar", alors que les solutions de financement, portent sur la Mourabaha immobilier, véhicules et équipement (particuliers, professionnels et entreprises).

En provenance de Roumanie

Une 6ème cargaison d'ovins arrive à Oran

La sixième cargaison d'ovins importés de Roumanie est arrivée jeudi soir au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd, selon les informations recueillies auprès de l'entreprise portuaire. Le déchargement du bétail s'est effectué immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire menées par les inspecteurs vétérinaires, en présence de représentants des directions des transports, des services agricoles et de responsables de l'entreprise du port d'Oran. Les moyens nécessaires ont été mobilisés pour transporter les têtes de bétail vers les zones de mise en quarantaine et assurer toutes les conditions requises pour leur distribution. A noter que le port d'Oran a enregistré, jusqu'à présent, le déchargement de cargaisons totalisant 69.000 têtes ovines importées de Roumanie et d'Espagne.

Journée internationale des parents et de l'enfance (1er juin)

Responsabilités face aux «errances» de la numérisation et respect mutuel : Par quoi commencer ?

Par B.Habib

La journée internationale des parents et de l'enfance, coïncidant avec le 1er juin de chaque année, est un événement important en Algérie pour mettre en avant le rôle que jouent les familles dans la protection et la valorisation des droits des enfants face à leur vécu quotidien et leurs aspirations. Une journée qui rappelle également les «défis» multiformes auxquels est assujettie la société d'une manière générale afin de contrecarrer les risques et les menaces en tous genres et spéciale-

ment ceux des réseaux sociaux et des cyber connexions. Ce 1er juin nous renvoie encore une fois à repenser à un monde meilleur construit sur des valeurs intrinsèques basées sur la bonne éducation de l'enfance, leur protection contre les risques et la valorisation de leurs droits. Les droits des enfants sont des principes fondamentaux et élémentaires qui rappellent les droits de l'enfance dans leur société. Ces valeurs inculquent aux enfants le respect de leurs parents, de leur identité, des valeurs, de leur culture et de leur langue. L'enfant et les parents se doivent mutuellement le respect

à tout âge. D'abord l'enfant est redevable à ses parents par le respect, l'obéissance et ensuite les parents qui ont droit d'écoute des enfants d'accomplissement de leurs devoirs, de leur suivi et par là même leur assurer une éducation, de la nourriture et des soins. Le respect des choix des enfants âgés de moins de 18 ans doit cependant être défini par des limites à ne pas franchir comme l'interdiction de la manipulation abusive des réseaux sociaux et l'usage désorienté et mal conseillé des instruments numériques qui sont autant de nuisance à la formation et l'éducation d'un enfant..

Hôpital de Labiodh
Sidi Cheikh (El Bayadh)
**Plus de 800 consultations
médicales spécialisées
réalisées**

Une équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen a supervisé plus de 800 consultations médicales spécialisées à l'hôpital de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), dans le cadre d'un programme de jumelage entre hôpitaux, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs de cette opération. Le directeur de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Chahid Djermani Mohamed" de Labiodh Sidi Cheikh, Boudia Djilali a indiqué, à l'APS, que cette opération, réalisée au cours de cette semaine et clôturée aujourd'hui, a été encadrée par 15 médecins spécialistes du CHU "Damerdji Tidjani" de Tlemcen. Elle a permis d'assurer plus de 800 consultations spécialisées, ainsi que quatre interventions chirurgicales en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique. Les consultations ont porté sur sept spécialités, notamment la cardiologie, la neurologie, l'orthopédie, la rhumatologie, la radiologie, ainsi que la chirurgie buccodentaire. Cette initiative vise à épargner aux patients les déplacements vers les hôpitaux du nord du pays, selon la même source. L'occasion a également été saisie pour organiser des formations médicales dans différentes spécialités au profit des personnels médicaux et paramédicaux participants, dans un objectif d'échange et de renforcement des compétences. Par ailleurs, dans le cadre du jumelage entre l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" d'El Bayadh et l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de la même ville, une caravane médicale a été organisée jeudi, dans la commune de Sidi Taifour. Elle a mobilisé des médecins dans plusieurs spécialités telles que la chirurgie générale, la pédiatrie, l'hématologie et la chirurgie esthétique.

**Theniet El-Had (Tissemsilt)
Exercice simulant un incendie
dans le parc national**

La direction de la Protection civile de Tissemsilt a organisé, jeudi, un exercice de simulation sur le terrain, reproduisant un incendie au parc national de la commune de Theniet El-Had, connu sous le nom de forêt "El Meddad". L'exercice, supervisé par le wali de Tissemsilt, Fethi Bouzaïd, s'est déroulé en présence des autorités civiles et militaires locales et a vu la participation de divers corps concernés par le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya, tels que la Conservation des forêts, la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, les services de santé, les travaux publics, les télécommunications et autres structures. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le succès de cette opération. Le directeur de la Protection civile de la wilaya, le colonel Merzak Bachi, a indiqué que cet exercice visait à tester le niveau de préparation opérationnelle des différents modules impliqués. Il a noté que l'exercice incluait la mise en place d'un poste de commandement avancé chargé de gérer les opérations et de coordonner les efforts des différents intervenants pour éteindre l'incendie et évacuer les victimes vers les équipes médicales mobilisées sur place. Le colonel Bachi a ajouté que l'exercice a permis d'évaluer l'efficacité des systèmes d'alerte, les capacités d'intervention, la réactivité des moyens disponibles, ainsi que la qualité de la coordination entre les différents services concernés dans le cadre du plan de secours de la wilaya.

Relizane

**Journée d'étude sur la lutte
contre la triche aux examens**

Par N. Aymen

Dans le cadre des préparatifs en cours pour la réussite des examens du BEM et BAC une journée d'étude a été tenue dans la salle de réunions de la cour de justice de Relizane à l'intention des responsables des centres d'examen, intitulée : « Lutte contre les infractions commises lors des épreuves finales de l'enseignement moyen et secondaire ». Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant à assurer la bonne organisation et le bon déroulement de ces deux importants événements éducatifs et à renforcer les mécanismes de coordination entre les différents secteurs concernés. La journée a été officiellement ouverte par le Président de la Cour et le Procureur général près de la même Cour. Dans leurs remarques liminaires, ils ont souligné l'importance des efforts concertés et d'une coordination renforcée entre les autorités judiciaires, sécuritaires et éducatives pour garantir un environnement propice au déroulement des examens dans un cadre de transparence, d'intégrité et de rigueur juridique. La journée d'étude a été marquée par une série de présentations portant sur diverses dimensions juridiques, réglementaires et sécuritaires pertinentes. Dans ce cadre, M. Kadour Sedik Secrétaire Général de la Direction de l'Education de la Wi-



laya de Relizane, a abordé les contrôles réglementaires régissant le déroulement des examens officiels, mettant l'accent sur le rôle des chefs de centre dans le respect des instructions administratives et des protocoles approuvés pour assurer la discipline et l'égalité des chances des candidats. De son côté, le chef de service de la cybercriminalité de la sûreté de wilaya, M. Messaadi Houari Boumediene, a fait un exposé détaillé sur les mesures proactives de sécurité prises pour lutter contre les cybercrimes liés à la période des examens, notamment les tentatives de tricherie numérique et de fuite d'informations via les réseaux sociaux. M. Mamour El Tayeb, procureur de la République près le Tribunal de Relizane a consacré son intervention à l'aspect juridique, passant en revue les dispositions légales relatives

à la tricherie aux examens, soulignant l'importance d'appliquer strictement la loi pour garantir la crédibilité des diplômes nationaux. À cet égard, il a souligné le rôle du pouvoir judiciaire pour suivre le rythme de ces développements sensibles. La réunion a réuni un nombre important de juges, d'employés du secteur de la justice, de représentants de la Direction de l'éducation, de membres de l'Association des parents d'élèves, des médias et de personnalités éminentes du domaine de l'éducation et de la justice. La journée d'étude s'est conclue par une discussion ouverte, offrant l'occasion d'échanger des points de vue et de formuler des propositions pratiques qui permettraient de renforcer les mécanismes d'intégration entre les secteurs concernés et de protéger les examens officiels de toute irrégularité potentielle.

Mascara

Plus de 230 foyers raccordés au gaz naturel

Un total de 234 foyers a été raccordé, mercredi, au réseau de distribution de gaz naturel dans la wilaya de Mascara. Cette opération, supervisée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite d'inspection aux communes relevant de la daïra de Mohammadia, a concerné la localité Macta Douz (37 foyers), l'agglomération rurale «Hebra» (15 foyers) dans la même commune, ainsi que les zones rurales de «Bekhaitia 2» et «Bekaïka» (128 logements) dans la commune de Sidi Abdelmoumen et le village «Sehaouria» (54 foyers) dans la commune de Mohammadia, indique-t-on. Financée par le budget communal, cette opération a permis la réalisation de 11,2 kilomètres de réseau de distribution de gaz naturel pour une enveloppe financière avoisinant les 31,6 millions dinars, selon les explications fournies par les responsables de la direction de la Société de distribution d'électricité et de gaz de l'Ouest (SDO). Grâce à cette opération, le taux de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans les communes concernées atteint près de 70%, a-t-on fait savoir de même source. Par ailleurs, plus de 3.500 logements sont actuellement en voie de raccordement au réseau de gaz naturel dans divers groupements secondaires et ruraux de la wilaya, avec un taux d'avance-

ment jugé «appréciable» des travaux, selon la direction de Sonelgaz. D'autre part, le wali a donné le coup d'envoi à plusieurs projets de développement dans les communes de la daïra de Mohammadia, inscrits dans le cadre du programme de développement socio-économique des communes et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ces projets comprennent la réhabilitation des routes ur-

baines dans le quartier «Er-Roz» à Macta Douz, la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1 000 places pédagogiques, d'une cantine scolaire à l'école primaire «Cheikh Si Baghdad» à Mohammadia, deux classes d'extension à l'école du village «El-Bordjia » dans la commune d'El-Ghomri, ainsi que l'aménagement du chemin communale 3 (CW3) menant à la zone de «Benchene» dans la commune d'El-Fraguig.

Habitat à Mostaganem

**Un programme de 530 logements pour
les communes de la daïra de Achaacha**

Les communes de la daïra de Achaacha (wilaya de Mostaganem) ont bénéficié d'un nouveau programme de 530 logements, dont la majorité en formule logement public locatif, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya. Selon la même source, les logements sont répartis en 460 logements publics locatifs (LPL), 70 logements promotionnels aidés (LPA). Pour ce qui est de l'état d'avancement des projets, 430 logements (toutes formules confondues) sont en cours de réalisation, tandis que 80 unités sont programmées et non encore lancées et 20 LPL n'ont pas encore démarré. Jusqu'au mois de mai en cours, 1.299 logements ont été distribués dans la daïra de Achaacha, qui regroupe les communes de Achaacha, Khadra, Nekmaria et Ouled Boughanem, toutes formules confondues. En parallèle, 91 locaux commerciaux ont été attribués, loués ou mis aux enchères, selon un bilan de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Dans le cadre de la gestion du parc immobilier de ces communes, une agence locale de l'OPGI de Mostaganem a récemment été ouverte. En outre, 102 paiements électroniques de loyers ont été enregistrés via l'application « Sakani », indique la même source. Pour rappel, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh a lancé dernièrement de nouveaux projets d'habitat dans cette daïra, notamment, 120 logements publics locatifs à Ouled Boughanem, 110 logements publics locatifs répartis sur deux projets et 8 logements promotionnels libres LPL à Khadra.

Station climatique de Tala Guilef (Tizi-Ouzou) Vers la remise en service de deux structures hôtelières

La station climatique de Tala Guilef, située dans la commune de Boghni au sud-ouest de Tizi-Ouzou, s'apprête à renforcer son offre d'hébergement touristique avec la prochaine remise en service de deux structures hôtelières, El Arz Resort et El Arz Cosy, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. L'inauguration des deux structures qui ont fait l'objet de travaux de réhabilitation et de modernisation est prévue «dans les tous prochains jours», selon la cellule de communication de la wilaya, qui a fait savoir que le wali de Tizi-Ouzou, Aboubaker Seddik Boucetta, a effectué, hier dimanche, une visite d'inspection des deux projets.

Les deux établissements, dont les travaux sont achevés à 100%, s'ajoutent à l'hôtel El Arz, également réhabilité et modernisé et entré en exploitation depuis le début de l'année dernière (2024). L'établissement tout comme le reste de la station, avait été fermé en 1995 suite à son saccage par des terroristes. El Arz Resort, qui était connu sous le nom de «Centre animé», propose 21 chambres simples et 9 chambres doubles. Il est également doté d'une salle de conférences, d'une salle de réunions, d'une salle de sport et d'un restaurant. De son côté, El Arz Cosy, auparavant désigné comme «hôtel village», offre 47 chambres simples et 28 cham-

bres doubles, ainsi qu'un restaurant. Ces nouvelles infrastructures viennent «compléter l'offre existante de l'hôtel El Arz inauguré en janvier 2024, situé dans la partie supérieure de la station climatique, qui dispose de 39 chambres simples et de 3 suites», a-t-on rappelé. «L'ensemble de ces infrastructures de la station climatique de Tala Guilef, située à 1.600 m d'altitude dans la chaîne de montagnes du Djurdjura et offrant une vue imprenable sur une vaste forêt de cèdres et des paysages pittoresques, vise à relancer le tourisme de montagne dans la région qui reste une destination prisée par les touristes locaux et étrangers », a-t-on indiqué.

Troubles de l'équilibre La formation continue des spécialistes en ORL soulignée à Sétif

Les participants à une journée de formation sur "les troubles de l'équilibre chez les malades de la sphère oto-rhino-laryngologie (ORL)", organisée jeudi à Sétif, ont souligné "l'importance cruciale de la formation continue" des spécialistes en ORL pour assurer une meilleure prise en charge des patients. "Les vertiges ou la perte d'équilibre sont des symptômes fréquents qui nécessitent un examen minutieux et pluridisciplinaire en raison de ses différentes causes susceptibles de les provoquer, et qui peuvent être neurologiques ou internes", a indiqué le Pr Fethi Alloun, oto-rhino-laryngologiste, lors de cette rencontre de formation organisée à l'initiative de la société des ORL de Sétif en coordination avec un laboratoire d'analyses médicales privé. Les causes des troubles de l'équilibre sont

"souvent liées aux maladies de la sphère ORL", a-t-il affirmé, soulignant que la journée de formation contribue à l'actualisation des connaissances des médecins, à l'échange d'expériences dans ce domaine et à l'identification des causes des troubles de l'équilibre chez les patients. Pour sa part, le Pr Chouaib Messaoudi, également spécialiste en ORL, a déclaré que "80 % des causes de vertiges chez l'homme se situent au niveau de l'oreille interne car il s'agit de l'organe responsable de l'équilibre, et son infection par des maladies internes entraîne un déséquilibre dû à la transmission de fausses informations au cerveau". Le Dr Karima Saïdi, ORL spécialisée dans le diagnostic et le traitement des vertiges, a souligné, quant à elle, que le médecin ORL a "un rôle majeur dans le diagnostic et le traitement des trou-

bles de l'équilibre", ce qui nécessite d'être "constamment au fait des derniers développements scientifiques dans ce domaine". Elle a également indiqué que le vertige est "le symptôme d'une maladie et non une maladie", avant de préciser que les techniques de diagnostic et de traitement des vertiges sont disponibles et permettent une prise en charge efficace de ces cas par l'identification de leurs causes.

Transport urbain à Alger Un programme spécial durant l'Aïd El Adha

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a mis en place un programme d'exploitation spécial en prévision de l'Aïd El Adha, afin de faciliter la circulation des citoyens à Alger durant cette fête religieuse, a-t-il indiqué jeudi dans un communiqué. Ce programme de transport débutera à 6h30 jusqu'à 19h00 pour les brigades de jour, et de 19h00 à 00h40 pour les brigades de nuit, avec une moyenne de 30mn entre chaque rotation. L'Etusa couvrira ainsi 183 lignes durant la journée et 23 lignes pour le service de nuit, précise la même source. Pour le programme de transport vers Djamaa El Djazair, les premiers départs sont fixés à 6h00 du matin et les retours à la fin de la prière de l'Aïd El Adha. Pour les points de départs, ils seront à partir des stations du 1er mai, place Maurice-Audin, la place des Martyrs, et les Fusillés. Concernant le programme Tarahom (navettes à destination des cimetières), il est prévu de 7h00 à 13h40 avec six (06) lignes vers les cimetières. Ces navettes sont programmées à partir des stations du 1er mai vers le cimetière d'El Alia, la place des Martyrs vers le cimetière d'El-Alia, Chevalley vers le cimetière de Dely Brahim, Bachdjarah vers le cimetière de Sidi Rzine par Baraki et, enfin à partir de la station d'El Harrach vers le cimetière d'El-Alia via Bach-Djarah, El Harrach et Sidi Tayeb, détaille l'Etusa.

Tizi Ouzou Des mesures pour assurer l'approvisionnement des marchés durant l'Aïd El Adha

Un programme de permanence a été tracé par la direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou, en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha, afin d'assurer l'approvisionnement des marchés locaux en divers produits, a indiqué jeudi, un communiqué de la direction. Le programme, qui couvre l'ensemble des communes de la wilaya, prévoit la mobilisation d'un large réseau de commerçants concernés par la permanence durant l'Aïd dans le but d'assurer la disponibilité des produits de large consommation, a-t-on expliqué. La direction a ainsi mobilisé 1809 commerçants, dont 299 boulangers et 950 commerçants spécialisés dans la vente de produits alimentaires et de fruits et légumes. Le programme de permanence implique également 545 autres commerçants tenant des boucheries, des pâtisseries, des cafés, des quincailleries ainsi que les stations-service, selon la même source. A cela s'ajoute la mobilisation de 15 unités de production, comprenant 10 minoteries, 3 laiteries et 2 unités d'embouteillage d'eau minérale. Pour veiller au respect du programme de permanence, 88 agents de contrôle économique et de répression des fraudes seront mobilisés durant les jours de l'Aïd, a-t-on noté.

Bordj Bou Arreridj Déviation temporaire du trafic de poids-lourds de l'autoroute 2A vers la RN 5

La circulation des poids-lourds sur le tronçon de l'autoroute 2A entre les deux échangeurs d'El Achir et El Biban (Bordj Bou Arreridj) en direction d'Alger est "temporairement" déviée vers la RN-5 depuis samedi "pour cause de travaux d'entretien qui dureront 30 jours", a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué des services de la Gendarmerie nationale à Bordj Bou Arreridj. Le communiqué a précisé que cette mesure vient dans le cadre "des travaux de réhabilitation et d'entretien de l'autoroute 2A sur le tronçon entre les deux échangeurs d'El Achir et El Biban en direction d'Alger qui requièrent la fermeture de ce tronçon au trafic des poids-lourds pour assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité des usagers de la route". Les services de la Gendarmerie nationale de cette wilaya ont appelé tous les conducteurs à respecter la signalisation de la déviation temporaire et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la fluidité du trafic et éviter les accidents de circulation.

Batna 960 millions de DA pour des aménagements urbains

Un montant de 960 millions de dinars vient d'être alloué par la wilaya de Batna à des aménagements urbains et à l'embellissement de la capitale des Aurès, a appris l'APS, jeudi, auprès des services de la wilaya. Ce financement provient du budget de la wilaya à hauteur de 640 millions de dinars et le reste d'un montage financier puisé de plusieurs programmes de développement, a ajouté la même source, précisant que les travaux prévus portent le revêtement des routes dans plusieurs cités, l'amélioration du réseau d'éclairage public et la rénovation des différents réseaux souterrains. Les travaux porteront également sur l'aménagement d'espaces verts et de places publiques en divers endroits de l'agglomération, notamment la place de la Liberté et le parc situé face au théâtre régional de Batna, ont encore précisé les services de la wilaya. Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a mis l'accent, lors d'une séance de travail consacrée à l'étude des différents aspects liés à cette opération, sur la nécessité de respecter les normes en vigueur et de se conformer aux délais de réalisation. Pour rappel, une vaste opération d'embellissement et de réhabilitation du mobilier urbain avait déjà été menée, récemment, dans la ville de Batna.

El-Oued La lutte contre la triche aux examens au centre d'une journée d'étude

La lutte contre la triche aux examens de fin de cycles scolaires et aux concours a été au centre d'une journée d'étude ayant regroupé, jeudi à El-Oued, des représentants de plusieurs secteurs concernés, à l'initiative de la Cour de justice d'El-Oued, a-t-on appris des organisateurs. A caractère informatif, la rencontre s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Justice portant affirmation de sa mission en tant qu'acteur essentiel dans la protection du système éducatif à travers la mise en œuvre des mécanismes et dispositions réglementaires, l'ancrage de l'approche préventive et la consolidation de la coordination institutionnelle, a indiqué le procureur général de la Cour d'El-Oued, Belkheir Merabet. Le président de la Cour, Tayeb Debboub, a affirmé, de son côté, que l'évolution ces dernières années du phénomène de la triche aux épreuves scolaires finales requiert l'intervention des différents acteurs des systèmes éducatif, universitaire, de formation et de sécurité, à l'effet de mettre en place un plan susceptible d'endiguer ce phénomène portant atteinte

à la crédibilité et la conformité des diplômes. Dans un exposé intitulé "le phénomène de la triche aux plans réglementaire et psychosocial", l'universitaire Khaled Fahouma a plaidé pour la conjugaison des efforts des experts, hommes de justice, psychologues, sociologues et pédagogues, pour s'impliquer dans la lutte contre ce phénomène via la sensibilisation en milieu scolaire, universitaire et social. Il a mis l'accent, à ce titre, sur la dynamisation des mécanismes de sensibilisation pour ancrer les valeurs de probité et de crédibilité en milieu social, ainsi que la vulgarisation des procédures pénales dissuasives pour réprimer l'acte de violation de ces valeurs. Pour sa part, Dr. Djelloul Mehadha, de l'université d'El-Oued, a mis en avant, dans sa communication intitulée "le développement législatif en termes de lutte contre les crimes de tricherie et de fraude", la nécessité, pour le législateur algérien, d'étendre la criminalisation de l'acte de triche lors des examens finaux et concours aux autres paliers des systèmes scolaires, universitaire et de formation et enseignement professionnels.

Coupe arabe de la FIFA 2025

Une dotation record de 36.5 millions de dollars

Le comité local d'organisation de la Coupe Arabe de la FIFA, Qatar 2025, a annoncé que la dotation financière du tournoi dépasserait les 36,5 millions de dollars, plaçant ainsi cette compétition aux côtés des plus grands tournois internationaux de football. Le ministre des Sports et de la Jeunesse du Qatar et président du comité d'organisation du tournoi, Cheikh Hamad bin Khalifa bin Ahmed Al Thani, a déclaré dans un communiqué que cette annonce renforçait la position de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2025 dans

le calendrier mondial des compétitions. Il a ajouté: «Cette dotation record pour ce tournoi très attendu, souligne notre engagement à promouvoir le football et les valeurs positives qu'il véhicule, qui favorisent les sentiments d'unité et d'appartenance et offrent des opportunités prometteuses pour l'avancement des individus et des communautés. Nous sommes ravis d'accueillir la Coupe arabe 2025, qui offre une plateforme pour célébrer le football arabe, une plateforme de solidarité entre les peuples de la région et une source d'inspiration pour les

jeunes talents». Doha accueillera dimanche la cérémonie du tirage au sort final de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2025. Le tournoi se déroulera du 1er au 18 décembre 2025 et la finale aura lieu le jour de la fête nationale du Qatar. L'édition 2025 devrait susciter un intérêt accru de la part des supporters du monde arabe, qui viendront célébrer leur culture et leur passion pour le football, après l'organisation réussie de la première édition de la Coupe arabe en 2021, remportée par l'Algérie aux dépens de la Tunisie (2-0) après prolongations.

Fédération algérienne de football

Rencontre avec les présidents des ligues nationales et régionales

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a réuni vendredi à Oran les présidents des ligues nationales et régionales, dans le but d'évaluer la gestion des championnats au titre de la saison 2024/2025, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Cette rencontre, instaurée à l'initiative du président de la FAF, a permis de débattre des conditions de déroulement des championnats au ni-



veau régional, souligne le communiqué de la FAF. Elle a mis en évidence les efforts déployés par les ligues ainsi que les contraintes auxquelles elles sont confrontées, notamment l'homologation des stades, les droits d'engagement et le système de compétition. A cette occasion, le président de la FAF n'a pas manqué de remercier

les présidents des ligues régionales pour les efforts consentis, et les a encouragés à rester mobilisés pour améliorer davantage le niveau d'organisation et de structuration des ligues. "Cette réunion s'inscrit dans une nouvelle tradition qui se tiendra désormais chaque année à la même période", a conclu la FAF.

Athlétisme (Meeting de Toulouse)

Chenitef qualifié aux Mondiaux de Tokyo



Le demi-fondiste algérien, Heithem Chenitef, s'est qualifié jeudi pour le 800 mètres des prochains Championnats du monde d'athlétisme, prévus en fin d'année à Tokyo (Japon), après avoir réalisé les minima nécessaires lors du Meeting International de Toulouse, disputé ce week-end dans le Sud-Ouest de la France. Le jeune international algérien (21 ans) avait remporté cette course en 1:44.38, devant l'Américain Shane Cohen (1:45.17) et le Français Jordan Terrasse (1:45.53). Chenitef a établi par la même occasion un nouveau record personnel sur la distance, ainsi qu'un nouveau record du meeting, dont l'ancien était détenu par son compatriote, Yacine Hethat, en 1:44.43. Outre Chenitef, plusieurs autres internationaux algériens étaient présents au meeting de Toulouse, et eux aussi ont réalisé quelques bonnes performances sur le plan individuel, notamment, les demi-fondistes Anes Chout, Lounes Ben Amara et Anis Benstiti, qui ont établi de nouveaux records personnels sur le 1500 mètres.

Grand prix cycliste de la ville d'Oran

Mansouri s'adjuge la 2ème étape



Le coureur Abderrahmane Mansouri du mouloudia club d'Alger de cyclisme a remporté la seconde étape de la 29e édition du grand prix national de la ville d'Oran, disputée vendredi sur un circuit fermé en plein cœur d'Oran. Abderrahmane Mansouri s'est imposé au sprint final en parcourant les 94,4 kilomètres en quinze tours avec un chrono de (2h23'51) devant son coéquipier Abderaouf Bengayou et Ben Maachou Alaeddine d'Amel El Malah. En juniors, Mellak Mohamed Abderaouf de l'Olympic Madinat Baraki s'est illustré au sprint en parcourant la même distance avec un temps de (2h23' 54) devant Deghnouche Abd El Ouadoud de l'IRB El Kentara et Sidi Moussa Mahmoud de l'OM Baraki. Chez l'élite dames sur même distance, la palme est revenue à Nesrine Houili du club Madar Pro-Team avec un chrono de (2 h 28' 59) devant Maldi Imene de Fédération Algérienne de cyclisme avec un temps de (2h 33' 34) et Bouyakour Yamina du club Amel El Malah avec (2h 34' 15). La première étape, un contre-la-montre de 28 kilomètres, disputé jeudi a été remporté par Hellal Berouane Oussama de l'IRB El Kantara en seniors et Hamzioui Salah du MC Alger juniors et Nesrine Houili du club Madar Pro-Team chez l'élite dames. Le président de la ligue oranaise de cyclisme, Karim Gueraboui, a estimé que le niveau technique de cette 29e édition cyclisme composé deux étapes a été "appréciable" dans l'ensemble, ajoutant que cette compétition s'inscrit dans le calendrier annuel de la Fédération algérienne de cyclisme.

Ligue 1 Mobilis

L'O. Akbou et le CSC dos à dos, l'USB en Ligue 2



L'Olympique Akbou et le CS Constantine se sont neutralisés (0-0), vendredi au stade de l'Unité maghrébine de Bejaia, en match comptant pour la mise à jour de la 23ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Avec ce match nul, la formation d'Akbou rejoint l'ES Mostaganem à la 13ème place, avec 30 points chacun, et scelle définitivement le sort de la lanterne rouge l'US Biskra (16e, 20 pts), officiellement reléguée en Ligue 2 amateur, en attendant de connaître le second club qui jouera la saison prochaine en Ligue 2. Les gars de Biskra ne peuvent refaire leur retard, à trois journées de la fin du championnat. De son côté, le CSC, qui aligne un troisième nul de rang, s'empare de la 9ème place avec 35 points, et compte un dernier match en retard (24ème journée), prévu le mardi 3 juin au stade Benabdelmalek Ramdane (17h00).

Classement	Pts	J
1). MC Alger	53	27
2). JS Kabylie	49	27
3). CR Belouizdad	48	27
4). ES Sétif	38	27
--). Paradou AC	38	27
6). USM Alger	37	27
7). MC El-Bayadh	36	27
--). JS Saoura	36	27
9). CS Constantine	35	26
10). MC Oran	34	27
11). ASO Chlef	33	27
12). USM Khenchela	31	26
13). ES Mostaganem	30	27
--). O. Akbou	30	27
15). NC Magra	27	27
16). US Biskra	20	27 REL.

CAN féminine 2024

Première sortie de l'Algérie le 6 juillet face au Botswana

La sélection nationale féminine entamera la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2024), décalée à 2025, le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), pour le compte de la 1re journée du groupe B. Selon le calendrier de la compétition, dévoilé ce vendredi, les joueuses de Farid Benstiti enchaîneront avec la Tunisie, le jeudi 10 juillet, avant de boucler le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet. Pour rappel, cette 13e édition de la CAN féminine aura lieu du 5 au 26 juillet prochain au Maroc et verra la participation de douze pays.

Programme du groupe B :

1re journée (Dimanche 6 juillet 2025) heure algérienne:
Nigeria - Tunisie.....17h00
Algérie - Botswana.....20h00

2e journée (Jeudi 10 juillet 2025) :

Tunisie - Algérie.....17h00
Botswana - Nigeria.....20h00

3e journée (Dimanche 13 juillet 2025) :

Nigeria - Algérie.....20h00
Tunisie - Botswana.....20h00

Développement touristique durable
**rencontre entre les secteurs
de la Culture et du Tourisme**



Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, et la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, ont coprésidé, jeudi à Alger, une rencontre de coordination de haut niveau, dans le cadre de "la relance de la stratégie nationale visant à intégrer les ressources culturelles dans les plans de développement durable", indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Cette rencontre qui a vu la présence de cadres des deux ministères, d'experts et de professionnels de la Culture et du Tourisme reflète une conscience stratégique croissante quant à l'importance de la complémentarité entre les deux secteurs, la culture étant considérée comme un levier de développement et un élément clé dans la diversification de l'offre touristique nationale, pour la consécration des principes d'authenticité et de pérennité et le renforcement de l'attractivité touristique de l'Algérie, ajoute le communiqué.

Lors de la séance d'ouverture, M. Ballalou a souligné "l'engagement du secteur à faire du patrimoine culturel matériel et immatériel un moteur économique, à travers une approche globale reposant sur la coordination institutionnelle, la modernisation des cadres réglementaires et l'utilisation de la numérisation pour assurer la valorisation du patrimoine sans altérer son authenticité".

De son côté, Mme Meddahi a affirmé "la nécessité de renforcer la coordination avec le secteur de la Culture pour développer le tourisme domestique en vue de soutenir la dynamique économique locale et d'ouvrir de larges perspectives d'investissement et d'emploi, en veillant à améliorer le tourisme saharien à même d'optimiser l'affluence des touristes étrangers, notamment au niveau des pôles sahariens, l'objectif étant d'améliorer l'attractivité des destinations touristiques algériennes". Elle a ajouté que la culture "est une richesse civilisationnelle et touristique qu'il faut exploiter dans le cadre d'une vision intégrée". Des exposés techniques axés notamment sur la numérisation des ressources culturelles, l'importance des festivals et la complémentarité des politiques sectorielles, ont été présentés. Par ailleurs, cinq ateliers thématiques ont été organisés portant sur des questions de formation, de gouvernance, de diversification touristique, de valorisation des sites et de protection du patrimoine.

La rencontre a été sanctionnée par des recommandations, notamment la création d'une commission nationale conjointe entre les deux ministères chargée d'élaborer une feuille de route pour l'intégration des ressources culturelles dans le tourisme durable, à court, moyen et long termes, de soutenir l'activité touristique au niveau des sites culturels et historiques inscrits dans les circuits touristiques thématiques, et de consacrer le rôle de la culture et du tourisme dans le cadre de la puissance douce de l'Etat algérien et du renforcement de sa présence au niveau régional et international.

Entre autres recommandations figurent la coopération avec les sociétés de production cinématographique pour le tournage de films sur les sites touristiques pour faire de l'Algérie une destination internationale pour le tournage des œuvres cinématographiques, la commercialisation de la production cinématographique nationale à travers des projections destinées aux touristes, particulièrement les étrangers, outre l'intégration des ressources culturelles, toutes formes confondues, dans le Plan national du tourisme 2030. Il a été recommandé également de créer des applications numériques conjointes pour la promotion et la commercialisation des circuits culturels thématiques, de renforcer la coordination en vue de protéger les sites patrimoniaux, d'encourager les agences touristiques à inclure des visites de musées et de sites historiques et archéologiques dans leurs programmes, et d'associer les populations locales et les associations pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie des deux secteurs visant à faire la promotion des sites patrimoniaux et archéologiques.

**Projection du film historique "Chronique
des Années de Braise" à l'Opéra d'Alger**

La version restaurée du film historique "Chronique des Années de Braise" du réalisateur défunt Mohamed Lakhdar Hamina (1934-2025) a été projetée jeudi soir à Alger, lors d'une cérémonie d'hommage à l'occasion du 50e anniversaire de sa consécration par la Palme d'Or au Festival de Cannes en 1975.

Ont pris part à cette cérémonie organisée par le ministère de la Culture et des Arts, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le Conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Zohair Bouamama, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Laïd Rebiga, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani.

A l'occasion de cette projection, le ministre de la Culture et des Arts a annoncé l'institution du "Prix Lakhdar Hamina pour la création en hommage à ce réalisateur universel et pour encourager les talents et le paysage cinématographique en Algérie qui connaît un essor remarquable ces dernières années". Le prix récompensera chaque année les meilleurs films dans les catégories court et long métrages, et le film documentaire. Des prix seront décernés également aux meilleurs scénarios, interprétations et réalisations, a-t-il ajouté.

Le ministre a qualifié le réalisateur Lakhdar Hamina de "personnalité exceptionnelle qui a



marqué la scène culturelle par sa vision clairvoyante", estimant qu'il "a profondément cru en son pays l'Algérie et en a fait sa boussole et son guide" et que ses œuvres "sont ancrées dans la mémoire".

Avec la disparition de Lakhdar Hamina, "il nous incombe de préserver et de célébrer son legs", a-t-il déclaré, rappelant à cette occasion que l'Institut national supérieur du cinéma de Koléa porte, depuis sa création, le nom de ce moudjahid et artiste, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le public présent a suivi pendant trois heures, la projection de la version restaurée du film "Chronique des Années de Braise", dont la réalisation a été financée par l'entreprise "Locas's Family" dans le cadre du projet "African film heritage", initié par "World cinema project", la fondation africaine des réalisateurs et l'Unesco, en coopération avec la cinémathèque "Bologne".

La version restaurée a mis en évidence les aspects esthétiques de l'image cinématographique sur laquelle a travaillé le défunt Lakhdar Hamina avec soin et qui a révélé son génie en

tant qu'artisan d'une scénographie inspirante et porteuse d'un discours artistique et poétique profond.

Le film est une épopée historique qui relate la tragédie du peuple algérien et ses conditions de vie sous le joug du colonisateur qui a utilisé la politique de la terre brûlée pour diviser les familles algériennes et les priver de leurs terres, en leur infligeant les pires formes d'injustice et de discrimination.

Mohamed Lakhdar Hamina avait filmé ces faits tragiques avec une haute technicité, mettant en avant la formation de la conscience nationale.

Ont participé à ce film plusieurs figures artistiques, à l'instar de Larbi Zekkal, Hassan El-Hassani, Sid Ali Kouiret, Kalthoum, Nadia Talbi, Yahia Benmabrouk, Cheikh Nourredine et Boualem Rais et autres.

A cette occasion, un documentaire de court métrage intitulé "Un homme exceptionnel", produit par la famille du regretté, a été projeté à cette occasion, suivi d'une lecture de poèmes populaires cités dans les films "Chroniques des Années de Braise" et "Vent de sable", avec les voix des artistes Hassan Kechache et Mohamed Mahboub.

**L'importance de préserver
le cheval Barbe soulignée à Alger**

L'importance de protéger le cheval Barbe, une race équine originaire d'Afrique du Nord et emblématique en Algérie, a été soulignée vendredi à Alger lors d'une rencontre animée par le préhistorien et archéologue, Nadjib Ferhat.

S'exprimant lors d'une conférence intitulée "Le cheval Barbe, patrimoine et jeux équestres", à la villa Abdeltif, ce chercheur et membre d'une association dédiée à la protection de cette race, a relevé que "le Barbe est préservé depuis plusieurs siècles en Algérie et fait partie des éléments de son patrimoine équestre".

Dans son exposé historique sur le Barbe, le vice-président de l'Association "Adjir" pour la protection de ce cheval "emblématique", a mentionné que la présence de ce cheval de selle au Maghreb a été "attestée à travers les pièces de monnaie des rois numides dont Massinissa" (vers 3e siècle avant J-C).

Ces représentations, a-t-il souligné, "symbolisent la gloire, le pouvoir et la fierté et démontrent le lien étroit entre l'homme et le cheval". Pour ce chercheur, le Barbe, remarquable par son endurance et rusticité, a été utilisé comme "cheval de guerre" par les Numides. Egalement un bon cheval de spectacles équestres et de concours hippiques, le Barbe est aussi adapté pour le loisir notamment les courses, les randonnées et l'attelage, a-t-il ajouté.

Par sa morphologie, a détaillé M. Ferhat, le Barbe est excellent en

attelage, en citant des écrits historiques de l'époque romaine qui mentionnent "des chars attelés à des chevaux".

Appelant à la préservation de ce patrimoine équestre algérien, l'orateur a rappelé que l'association "Adjir", œuvre depuis plusieurs années à la protection et la promotion du cheval barbe notamment, à travers la sensibilisation des éleveurs et des jeunes générations à l'importance de "la préservation de cette race emblématique".

Pour rappel, la villa Abdeltif accueille depuis le 10 mai dernier l'exposition "El Waâda" de l'artiste designer et photographe Djamel Matari, dédiée à la fantasia, une tradition ancestrale équestre, pratiquée notamment dans l'Est et l'Ouest algériens.

Inondations catastrophiques au Nigéria

117 morts selon un bilan provisoire

Des inondations meurtrières dans le centre du Nigeria ont fait au moins 117 morts, après des pluies torrentielles ayant notamment ravagé la ville de Mokwa. Le pays subit de plein fouet les effets du changement climatique. Le bilan des inondations ayant touché le centre du Nigeria s'élève au moins à 117 morts, a déclaré aux journalistes Ibrahim Hussaini, responsable des opérations de l'Agence nationale de gestion des urgences dans l'État de Niger. Le précédent bilan, vendredi matin, faisait état de 36 puis de 88 morts.

Des pluies torrentielles mercredi soir ont emporté des dizaines de maisons dans la ville de Mokwa, provoquant de nombreuses noyades. Des équipes de sauveteurs continuaient vendredi à chercher des personnes disparues.

"Nous nous attendons à ce que le bilan augmente considérablement car il y a des sauveteurs déployés à différents endroits", avait déclaré un peu plus tôt dans la journée Ibrahim Audu Hussein, porte-parole de l'Agence de gestion des urgences (SEMA).

Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, est régulièrement touché par des inondations lors de la saison des pluies, qui s'étend de mai à septembre. Le chan-



gement climatique alimente des phénomènes météorologiques plus extrêmes, selon les scientifiques. Les inondations, généralement causées par de fortes pluies et des infrastructures insuffisantes et en mauvais état, font des ravages chaque année, tuant des centaines de personnes. Au Nigeria, les inondations sont aggravées par un drainage inadéquat, la construction de maisons dans des zones inondables et le dépôt de déchets dans les circuits d'assainissement.

1.200 MORTS EN 2024 ET 1,2 MILLION DE DÉPLACÉS
L'Agence météorologique avait averti de possibles et rapides inondations dans 15 des 36

États du Nigeria entre mercredi et vendredi. En 2024, plus de 1.200 personnes ont été tuées et 1,2 million déplacées dans au moins 31 des 36 États du Nigeria, lors de l'une des pires inondations du pays depuis des décennies, selon la SEMA. Face à la recrudescence des inondations, le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a appelé l'année dernière à un renforcement des moyens alloués aux secours et demandé la mise en place d'alertes "pour atténuer l'impact des catastrophes environnementales". De leur côté, les services de secours insistent sur la nécessité d'un soutien accru de l'État pour faire face à l'ampleur des dégâts et limiter les pertes humaines.

Plusieurs villages suisses menacés par des laves torrentielles liées à l'effondrement du glacier



Après la destruction de Blatten par l'effondrement du glacier du Birch, d'autres villages suisses de la vallée se préparent à l'évacuation. Steg-Hohtenn et Gampel-Bratsch risquent notamment de faire face à des laves torrentielles. Mercredi, une partie d'un glacier du Birch s'est effondrée, ensevelissant presque entièrement Blatten. Le village avait été évacué plus tôt ce mois-ci, mais une personne se trouvait encore dans la zone et est portée disparue depuis la catastrophe. Les débris de l'avalanche ont en outre bloqué la rivière Lonza, créant un lac qui menace désormais de déborder. Les autorités craignent désormais que toute cette eau puisse se libérer d'un seul coup, ce qui exposerait le

reste de la vallée à des risques de laves torrentielles. Steg-Hohtenn et Gampel-Bratsch se trouvant à environ 20 kilomètres de Blatten, elles se retrouvent aujourd'hui directement menacées. Les habitants ont été appelés à se préparer à une éventuelle évacuation. Ces localités comptent ensemble environ 3.500 habitants. "Il ne faut surtout pas baisser la garde, ce serait la pire des choses alors que l'on n'est pas certain que le danger soit écarté", a déclaré Raphaël Mayoraz, le géologue du canton du Valais, où s'est produit la catastrophe mercredi, sur la télévision publique vendredi matin. "La situation actuelle est dans un scénario assez favorable", ont toutefois précisé les autorités suisses en fin de matinée ce

vendredi. "En clair, l'eau commence à faire son chemin sur le dépôt (les gravats de roche et de glace Ndlr) long de 2,5 km. Au fur et à mesure des heures qui avancent, on peut réduire le risque d'un scénario catastrophique. On sait toutefois que l'on doit garder en tête un tel risque", souligne M. Mayoraz. Les autorités restent en alerte et les communes situées en aval de l'éboulement, y compris dans la vallée du Rhône, se préparent à une éventuelle évacuation. Des digues ont aussi été installées. Pour l'heure, cet événement exceptionnel n'a fait qu'un disparu, un homme de 64 ans de la région. Les recherches ont toutefois été suspendues jeudi.

New York

Un homme tué par un camion poubelle alors qu'il dormait dans une benne à ordures

Un homme a été tué et un autre a été blessé par un camion poubelle lorsque la benne à ordures dans laquelle ils dormaient a été vidée ce jeudi 29 mai, rapporte NBC News.

Selon la police, les deux hommes se trouvaient dans une benne à ordures dans un centre commercial de Commack, à Long Island. C'est lorsque le camion s'est arrêté au niveau d'un collège de Kings Park, environ 10km plus loin, que quelqu'un a aperçu une personne à l'arrière du camion.

La police a déclaré que le blessé avait été évacué et emmené à l'hôpital Huntington pour y être soigné pour une blessure à la jambe. "Il a réussi à grimper pour sortir de là, j'aimerais pouvoir vous dire comment", a déclaré le chef adjoint des pompiers locaux à ABC.

Le bureau du médecin légiste déterminerait la cause du décès a indiqué la police. Mais selon elle, il est peu probable que l'homme était déjà mort avant d'être jeté dans le camion. Elle n'a pas su identifier les deux hommes.

Les responsables de l'établissement scolaire de Kings Park ont prévenu les parents pour leur assurer que l'intervention d'urgence au collège n'était "absolument pas liée" à l'école. Rien ne menaçait les élèves ou le personnel et les cours se déroulaient comme d'habitude.

L'Égyptien Ashraf Kabonga tire un train avec ses dents

L'Égypte vient d'être témoin d'un exploit historique ! Ashraf Kabonga a une fois de plus inscrit son nom dans le prestigieux Guinness World Records.

En seulement deux jours, il a réalisé trois performances exceptionnelles, repoussant une fois encore les limites de la force humaine. Le plus spectaculaire de ses records : tirer un train de près de 280 tonnes... uniquement avec ses dents ! C'est à la gare de Ramsès, au cœur du Caire, que Kabonga a accompli cet incroyable défi. Devant une foule en effervescence, retenant son souffle, il a saisi la lourde locomotive avec une corde attachée à sa mâchoire, puis, dans un effort titanesque, il a commencé à la faire bouger. Lentement mais sûrement, sous les cris d'encouragements du public, le train a avancé sur près de dix mètres. Un moment spectaculaire, immortalisé par les caméras et salué par une ovation générale. Mais Kabonga ne s'est pas arrêté là ! En plus de tirer le train avec ses dents, il l'a également déplacé à l'aide de son épaule, prouvant une fois de plus qu'il n'y a aucune limite à sa force surhumaine.

Cet exploit s'ajoute à une série de records impressionnants établis par Kabonga. La veille, il avait déjà réalisé un autre exploit en tirant une voiture de deux tonnes sur 107 mètres en seulement 37 secondes. Avec ces nouvelles performances, il confirme son statut de maître incontesté des records de force, ajoutant ainsi trois nouveaux titres Guinness à son palmarès déjà impressionnant.

Juin 2021 : il tire un camion de 15 730 kilos avec ses dents.
Février 2024 : il casse et avale 11 œufs crus en seulement 30 secondes.

En plus d'être un compétiteur redoutable, Ashraf Kabonga est aussi le président de la Fédération égyptienne des lutteurs professionnels (EWR). Véritable légende vivante en Égypte, il repousse sans cesse les frontières de ce que l'on croyait physiquement possible. Avec ces nouveaux records, il prouve une fois encore que la détermination, la discipline et un entraînement rigoureux peuvent mener à des exploits exceptionnels.

Un bateau transportant des réfugiés chavire lors d'une opération de sauvetage dans le port



Un bateau de réfugiés complètement surchargé a chaviré sur l'île canarienne d'El Hierro. Le petit bateau en bois avait déjà été remorqué jusqu'au port de La Restinga lorsqu'il a soudainement chaviré lors du sauvetage de mineurs. Au moins sept personnes, dont plusieurs enfants, ont perdu la vie. Le Premier ministre Sánchez a qualifié cet événement de drame bouleversant.



2

- 05h00 TFou

09h05 Automoto

10h00 Téléfoot

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Grands reportages

13h50 Reportages découverte

15h10 Les Docs du week-end

16h20 Sept à huit Life

17h20 Sept à huit

18h45 Les nouveaux modèles

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 TF1, rendez-vous sport

19h50 Le goût du détail

19h55 Petits plats en équilibre

20h00 Météo

20h10 The Beekeeper

22h10 Greenland, le dernier refuge

23h55 30 ans d'émissions cultes

01h15 Programmes de la nuit
- 10h00 Messe

10h55 Parole inattendue

11h00 Tout le monde veut prendre sa place

11h29 Image du jour : Roland Garros

12h00 Journal

12h20 13h15, le dimanche...

13h15 C'est bon à savoir

13h16 13h15, le dimanche...

13h50 Tennis : Roland-Garros

19h00 Journal

19h30 20h30, le dimanche

20h00 Journal

20h04 Les loges

20h06 Oh ! Biz'Art

20h10 Les cyclades

22h00 Beau geste

22h55 Le pitch cinéma

23h50 Taratata 100% live

01h40 Basique, le concert

02h45 Florence dans le regard des Médicis

03h10 La route Napoléon, de l'île d'Elbe aux Tuileries



3

- 09h17 Sans un bruit : jour 1

10h54 Fleur bleue

10h59 La boîte à questions

11h04 Faut voir ! L'hebdo cinéma

11h45 Viendez au Groland

12h05 Viendez au Groland

12h17 Ligue des champions : Lendemain de finale

12h54 La grille

13h56 Plateau F1 / Moto

14h00 Formule 1 : Grand Prix d'Espagne

15h46 Le podium

15h58 Formula One, le mag

16h21 Avant-match Top 14

16h30 Toulouse / Lyon

18h29 Canal Football Club

19h26 Canal Rugby Club

20h03 Avant-match Top 14

20h05 Toulon / Bordeaux-Bègles

22h02 Canal Rugby Club le débrief

22h24 Golf : US Open féminin

23h01 Juré n°2

00h52 Possessions
- 11h30 Dans le rétro

11h40 ICI 12/13

11h55 Tennis : Roland-Garros

13h55 Champions d'exception

14h10 Le Renard

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h20 Slam

17h05 Questions pour un champion

17h45 Journal

17h55 Le journal des talents

18h00 Instant conso

18h10 Le pitch cinéma

18h15 ICI 19/20 édition toutes régions

18h55 Tennis : Roland-Garros

20h00 Météo régionale

20h02 Dans le rétro

20h05 Les carnets de Max Liebermann

21h35 Les carnets de Max Liebermann

23h20 Così fan tutte

02h25 La p'tite librairie



arte

- 05h00 M6 Kid

05h50 Scènes de ménages

06h30 M6 Boutique

09h20 Turbo

09h50 Turbo

10h20 Turbo

11h30 Sport 6

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Un jour, un doc week-end

13h20 Un jour, un doc week-end

14h20 Un jour, un doc week-end

15h20 Un jour, un doc week-end

16h10 66 minutes

17h40 66 minutes : grand format

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h15 Sport 6

19h25 E=M6

20h10 Une ambition intime

21h50 Une ambition intime

23h00 NCIS

23h50 NCIS

00h40 NCIS

01h35 Programmes de la nuit
- 08h00 Des maisons d'artistes

08h30 Twist

09h00 Au Japon, la pêche au cormoran : Une tradition millénaire

09h45 Cuisines des terroirs

10h15 Guyana

11h00 Guyana

11h45 Guyana

12h30 Le vol du Phénix

14h50 Cap Corse : Le mystère des anneaux

16h20 Enquêtes archéologiques

17h00 Infiniment bleu : Histoires d'une couleur

17h55 Jean Sibelius : "Symphonie n° 5" à Helsinki

18h45 Arte journal

19h05 Tom Cruise : Corps et âme

20h00 Né un 4 juillet

22h20 Oliver Stone, l'Amérique au vitriol

23h15 Court-circuit

00h10 Loverdance

00h15 The Fool

00h25 Danse à trois temps

00h35 Plein cagnard

00h40 Après nous

TÉLÉVISION

15



2

20h10

LES CYCLADES



Les Cyclades est une comédie dramatique qui explore le passage du temps et la quête d'évasion à travers les regards croisés de deux amies d'enfance, Blandine et Magalie. L'histoire débute en 1989, dans une ambiance de nostalgie parisienne, alors que Blandine Bouvier, jeune collégienne, est chargée de garder les enfants d'un couple lors d'une soirée. Éprise de liberté, elle invite secrètement sa meilleure amie, Magalie Graulière, à se joindre à elle pour une soirée mémorable.

Acteur: Laure Calamy (Magalie Graulière), Olivia Côte (Blandine Bouvier), Kristin Scott Thomas (Bijou), Alexandre Desrousseaux (Benjamin), Nicolas Bridet (Maxime).



20h10

THE BEEKEEPER



Dans le film The Beekeeper, nous sommes immergés dans l'univers complexe et souvent sombre de la vengeance. L'histoire commence dans une petite ville du Massachusetts, où Eloise Parker, une institutrice à la retraite, mène une vie tranquille. Elle se consacre à ses passions, dont la solidarité, en louant une parcelle de terrain à Adam Clay (Jason Statham), un apiculteur au cœur tendre, passionné par son métier. Cependant, la paix de ce paysage bucolique est rapidement troublée lorsque Eloise devient la victime d'un audacieux groupe d'escrocs.

Realisateur: David Ayer
Scénariste: Kurt Wimmer



20h50

NÉ UN 4 JUILLET



Né un 4 juillet est un drame inspiré de l'histoire vraie de Ron Kovic, un jeune homme élevé dans l'esprit patriotique des années 1960 à Massapequa, dans l'État de New York. Ambitieux et sportif, Ron Kovic (Tom Cruise) s'engage avec enthousiasme dans les Marines, rêvant de défendre son pays lors de la guerre du Vietnam. Cependant, une fois sur le terrain, les idéaux qu'il a toujours défendus commencent à s'effondrer face à la réalité brutale du conflit.

Acteur: Tom Cruise (Ron Kovic), Raymond J. Barry (monsieur Kovic), Caroline Kava (madame Kovic), Josh Evans (Tommy Kovic)

Realisateur: Oliver Stone



ORAN

28|21

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h48
20h13
77%
05 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

27-20
33-15
30-17
35-20
28-21
37-25

Iles Canaries

Une embarcation chavire, 07 personnes mortes noyées

Quatre femmes adultes et trois mineures sont mortes noyées sous les yeux des services de secours mercredi dans un port des îles Canaries lorsque leur embarcation, qui transportait près de 160 migrants, s'est renversée en arrivant à quai. "Le chavirement d'une embarcation à La Restinga", sur l'île d'El Hierro, "a fait sept morts: quatre femmes, une mineure de 16 ans et deux fillettes de cinq ans", ont annoncé les secours de cet archipel espagnol dans un message publié en fin de matinée sur le réseau X. Huit autres personnes ont par ailleurs été hospitalisées, dont trois dans un état grave, ont-ils précisé. Parmi elles figurent un garçon de trois ans, une femme enceinte et un bébé de trois mois souffrant de "difficultés respiratoires dues à une noyade de caractère grave". Certaines de ces victimes ont été transportées par hélicoptère jusqu'à un centre hospitalier de l'île voisine de Tenerife. Les autres ont été prises en charge à El Hierro, la plus petite île de cet archipel situé au large des côtes nord-ouest de l'Afrique. Les secours en mer ont indiqué que 159 personnes se trouvaient à bord de ce bateau, dont 32 mineurs, 49 femmes et 78 hommes. Les secours n'étaient pas en mesure de dire de quel port était partie cette embarcation de fortune repérée dans la matinée à six milles nautiques (11 kilomètres) du port de La Restinga, sur la pointe sud d'El Hierro, selon les sauveteurs en mer. C'est une fois arrivé dans le port, où le bateau avait été escorté, que le drame s'est produit. "Pendant le débarquement, une partie des personnes voyageant dans la chaloupe s'est regroupée sur un des côtés, ce qui l'a fait chavirer", ont expliqué les sauveteurs en mer, en précisant être aussitôt venus en aide aux personnes tombées à l'eau. Selon le maire d'El Pinar, commune voisine de La Restinga, près de 150 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation qui a chaviré.

Canicule

La moitié de l'humanité a subi un mois supplémentaire

D'après une étude, la moitié de l'humanité a subi un mois de canicule en raison du changement climatique. La moitié de la population mondiale a subi l'année écoulée un mois de chaleur extrême supplémentaire par rapport à la normale en raison du réchauffement climatique provoqué par l'homme, selon une étude publiée vendredi. Ses résultats soulignent à quel point l'utilisation continue de combustibles fossiles nuit à la santé et au bien-être sur tous les continents, les effets étant particulièrement sous-estimés dans les pays en développement, estiment les chercheurs. «Avec chaque baril de pétrole brûlé, chaque tonne de dioxyde de carbone libérée et chaque fraction de degré de réchauffement, les vagues de chaleur toucheront davantage de personnes», note Friederike Otto, climatologue à l'Imperial College de Londres et coauteur du rapport. L'analyse, réalisée par des scientifiques de la World Weather Attribution, de Climate Central et du Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a été publiée avant la Journée mondiale d'action contre la chaleur le 2 juin, dédiée cette année aux dangers de l'épuisement causé par les vagues de chaleur.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité définit les paramètres de résolution garantissant le droit à l'autodétermination

Le Conseil de sécurité des Nations unies a défini dans son Rapport annuel, adopté solennellement vendredi, les paramètres de résolution de la question du Sahara occidental garantissant le droit à l'autodétermination. Lors d'une séance publique, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité son Rapport annuel au titre des activités de 2024, lequel retrace les conclusions des délibérations et des décisions du Conseil sur les questions inscrites à son ordre du jour, dont celle relative au Sahara occidental. Dans le chapitre consacré au Sahara occidental, le Conseil de sécurité a posé, sans ambages, les paramètres fondamentaux du règlement du conflit du Sahara occidental. Ainsi, le Rapport rappelle que: "le

Conseil a continué de tenir des consultations semestrielles sur la situation au Sahara occidental, à l'occasion desquelles il a entendu des exposés du Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental et Chef de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Alexander Ivanko, et de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura". A noter particulièrement le passage suivant qui ne laisse aucun doute sur la voie à suivre pour parvenir à une solution à la question du Sahara occidental. "Les membres du Conseil ont réaffirmé l'objectif d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour

le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguía el-Hamra y de Río de Oro, qui permette de créer les conditions de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", précise le Rapport. Et de conclure que c'est "dans cette perspective que le Conseil a adopté, le 31 octobre, la résolution 2756 (2024), par 12 voix pour et zéro voix contre, avec 2 abstentions. Un membre n'a pas participé au vote. Par cette résolution, le Conseil a prorogé le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2025". Pour le Conseil de sécurité, la voie est tracée. Une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable pour le Maroc et le Front POLISARIO, qui garantit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Soudan

Six morts dans un bombardement sur un hôpital

Six personnes ont été tuées vendredi lors d'un bombardement imputé aux paramilitaires dans le centre du Soudan, pays également confronté à une épidémie de choléra qui a fait des dizaines de morts ces derniers jours. «La milice a lancé une frappe de drone sur l'hôpital de l'Assurance sociale (de la ville d'El-Obeid), faisant six morts et douze blessés», a déclaré une source au sein de l'armée, en référence aux Forces de soutien rapide (FSR). En guerre contre l'armée depuis avril 2023, les paramilitaires ont également mené des attaques dans des «quartiers habités avec de l'artillerie lourde», ciblant notamment un deuxième hôpital, a ajouté cette source. Une source médicale à l'hôpital principal d'El-Obeid a confirmé le bilan de six morts, précisant que l'hôpital de l'Assurance sociale avait dû fermer en raison des dégâts causés par la frappe. «Nous sommes consternés par une nouvelle attaque meurtrière contre l'hôpital international Eldaman à Elobeid, au Soudan, au cours de laquelle six agents de santé auraient perdu la vie et plusieurs auraient été blessés», a réagi le chef de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur X. «Les attaques contre la santé doivent cesser», a-t-il ajouté. «Nous appelons à la protection de toutes les infrastructures et du personnel de santé. La paix



est le meilleur remède». En février, l'armée soudanaise avait brisé le siège de près de deux ans des paramilitaires sur El-Obeid, capitale de l'Etat du Kordofan-Nord située à un carrefour stratégique reliant la capitale Khartoum, à 400 kilomètres plus au nord, à la vaste région occidentale du Darfour. Ces dernières semaines, les combattants des FSR ont intensifié

leurs attaques contre El-Facher, dernier grand centre urbain du Darfour encore contrôlé par l'armée, et des camps de déplacés proches. Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a déclaré jeudi que son centre dans cette ville avait été «endommagé par les bombardements répétés» des FSR. Les Etats-Unis ont condamné ces frappes.

Pour redresser l'économie

Le Liban et le FMI à la table des négociations

Trois ans après avoir signé un accord-cadre avec le Fonds monétaire international (FMI), resté sans suite concrète, le Liban a officiellement repris ses discussions avec l'institution financière internationale. Ce nouveau cycle de négociations, entamé le vendredi 30 mai 2025, vise à obtenir un programme d'assistance financière afin de stabiliser l'économie du pays. Le ministère libanais des Finances a précisé dans un communiqué que l'objectif est de parvenir à un «accord préliminaire» avec le FMI. Cet accord permettrait d'ouvrir la voie à une

aide financière internationale, destinée à restaurer la stabilité monétaire et à regagner la confiance des acteurs économiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Ces réunions se tiennent sur plusieurs jours et devraient se conclure le 5 juin. La délégation libanaise est dirigée par le ministre des Finances, Yassine Jaber. Elle comprend également le ministre de l'Économie et du Commerce, Amer Bsar, le nouveau gouverneur de la Banque du Liban, Karim Souhaid, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires et

conseillers. Du côté du FMI, les discussions sont menées par Ernesto Riga, chef de mission, épaulé par Federico Lima, représentant résident au Liban, et une équipe technique. Ce renouveau des échanges se veut plus structuré et plus ambitieux, avec des attentes claires autour des réformes économiques, budgétaires et bancaires. À l'issue de la première rencontre, Yassine Jaber s'est voulu optimiste. Selon lui, les discussions «avancent bien» et le Liban pourrait faire des progrès significatifs sur le plan des réformes.